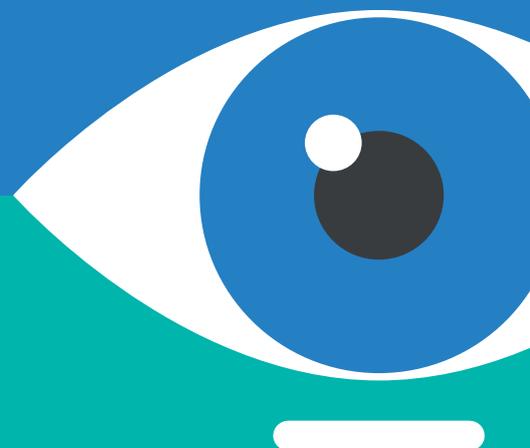


GUIDE PRATIQUE SANTÉ MENTALE



INFORMER
ORIENTER
ACCOMPAGNER

Conçu à destination des :

- Professionnels
- Bénévoles
- Élus du Grand Chalon





L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé mentale comme « un état de complet bien-être, dans lequel l'individu réalise ses propres capacités, arrive à faire face aux tensions quotidiennes de la vie et est capable de contribuer à la vie de sa communauté ». **Être en bonne santé mentale est une entité précieuse.**

Sa perte, qui peut prendre des formes variées, allant de troubles psychiques légers jusqu'à un handicap mental profond, peut conduire à un isolement, voire à une désocialisation certaine en l'absence de prise en charge.

Chaque situation revêt une dimension unique qui nécessite une réponse adaptée.

L'offre en la matière est riche. Aussi, nous avons souhaité vous la présenter dans ce guide pratique. Cet outil opérationnel, n'en doutons pas, vous permettra d'orienter les personnes en souffrance psychique vers une prise en charge adaptée afin de les réintégrer dans une vie sociale, voire professionnelle, nécessaire à leur épanouissement.

Alain
GAUDRAY

Conseiller Communautaire
du Grand Chalons
Délégué à la Santé
et à la Prévention

Philippe
COLLANGE-CAMPAGNA

Directeur
du Centre Hospitalier
Spécialisé de Sevrey

Sébastien
MARTIN

Président du Grand Chalons
1^{er} Vice-Président du
Conseil Départemental
de Saône-et-Loire

Le parcours de vie des personnes souffrant de troubles psychiques ou d'un handicap psychique exige des prises en charge complexes, souvent à long terme. Il implique la coordination de multiples intervenants des domaines sanitaire, social, médico-social... L'information et la connaissance de ces acteurs sur un territoire comme le Grand Chalons est une condition indispensable au développement d'un partenariat local.

Ce guide pratique constitue un outil d'information particulièrement utile pour faciliter le travail en commun et contribuer à apporter les réponses adaptées aux besoins de ces usagers qui nécessitent un accompagnement et une attention toute particulière.

Geneviève FRIBOURG
Déléguée Départementale de Saône-et-Loire
de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté



ACCUEIL HÉBERGEMENT LOGEMENT ACCOMPAGNEMENT

- **Accueil de Jour**..... P.10
- **Accueil de Jour** SIS du Chalonnais P.11
- **CHRS** Résidence de l'Écluse P.12
- **IML** Inter Médiation Locative SIS du Chalonnais P.13
- **RAS** Résidence Accueil et Services SIS du Chalonnais P.14
- **SAVS** Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SIS du Chalonnais P.15
- **SAVS APAJH** Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
Etablissement et Service d'Aide par le Travail P.16
- **SAJ APAJH** Service d'Accueil de Jour P.17
- **SAMSAH** Service d'Accompagnement
Médico-Social pour Adultes Handicapés P.18
- **Dispositif « habitat inclusif »**..... P.19
- **L'URGENCE SOCIALE** La Croisée des Chemins..... P.20
- **Accès et/ou maintien dans le logement autonome**
La Croisée des Chemins..... P.21
- **CADA** Centre d'Accompagnement des Demandeurs d'Asile
La Croisée des Chemins..... P.22
- **CHRS** Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
La Croisée des Chemins..... P.23
- **SPIP** de Saône-et-Loire - Service Pénitentiaire d'Insertion
et de Probation..... P.24
- **STEMOI** Service Territoriale Educatif de Milieu Ouvert
et d'Insertion..... P.25
- **RÉSIDENCE CHALON JEUNES** P.26
- **CAARUD** Centre d'Accueil et d'Accompagnement
à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues P.27



ÉCOUTE CONSEIL - ORIENTATION

- **MLA** Antenne de Chalon-sur-Saône..... P.29
- **Agents de Santé** Commission Locale d'Insertion..... P.30
- **Maison des Adolescents**..... P.31
- **Service Santé Handicap**..... P.32
- **Le Point Écoute** Espace Santé Prévention P.33
- **Infirmière Conseillère de Santé** Espace Santé Prévention.. P.34
- **Référente Handicap** Espace Santé Prévention P.35
- **PAIAS** Pôle Accueil Information Accompagnement Social... P.36
- **UNAFAM-71** Délégation de Saône-et-Loire..... P.37
- **MISSION LOCALE** du Chalonnais..... P.38
- **MJPM** Service Mandataire Judiciaire
à la Protection des Majeurs Sauvegarde 71 P.39
- **MJPM** Service Mandataire Judiciaire
à la Protection des Majeurs Udaf 71..... P.40
- **GEM** Groupe d'Entraide Mutuelle P.41
- **SERVICE SOCIAL** Ville de Chalon-sur-Saône P.42
- **MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS** P.43
- **CJC** Consultations Jeunes Consommateurs..... P.44



SOINS PSYCHIATRIE ADULTE Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey

- **CMP** du Chalonnais Centre Médico-Psychologique P.46
- **Hôpital de Jour Gloriette**..... P.47
- **CATTP** Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
Le Cap P.48
- **EMPP** Equipe Mobile Psychiatrie Précarité..... P.49
- **Atelier Thérapeutique** l'OASIS..... P.50
- **SAMENTA** Appartements Associatifs P.51



SOINS PSYCHIATRIE ADULTE Clinique Val Dracy

- **Clinique Val Dracy**..... P.53
- **Hôpital de Jour** Clinique Val Dracy..... P.54



SOINS PSYCHIATRIE INFANTO JUVENILE

- **CMP Infanto-Juvenile** Centre Winnicott..... P.56
- **MYOSOTIS** Hôpital de Jour Centre Winnicott..... P.57
- **LES CÈDRES BLEUS** Hôpital de Jour Centre Winnicott..... P.58
- **NUANCES** Hôpital de Jour Centre Winnicott..... P.59
- **TINTINNABULE** Unité de soins des liens précoces P.60
- **LA SOURCE** Unité d'Hospitalisation complète..... P.61
- **LA CASCADE** Unité d'hospitalisation à la semaine..... P.62
- **CLUB ADO** Atelier Thérapeutique..... P.63



SOINS AUTRES STRUCTURES

- **ACT** Appartements de Coordination Thérapeutique P.65
- **CMPP** Centre Médico-Psycho Pédagogique P.66
- **SESSAD** Service d'Education Spéciale
et de Soins A Domicile P.67
- **SESSAD-TSA** Service de Soins et d'Aide à Domicile
Troubles du Spectre de l'Autisme P.68
- **KAIRN 71** Centre de Soins, d'Accompagnement
et de Prévention en Addictologie P.69
- **Unité de Consultation de Tabacologie et d'Addictologie**
Centre Hospitalier William Morey P.70



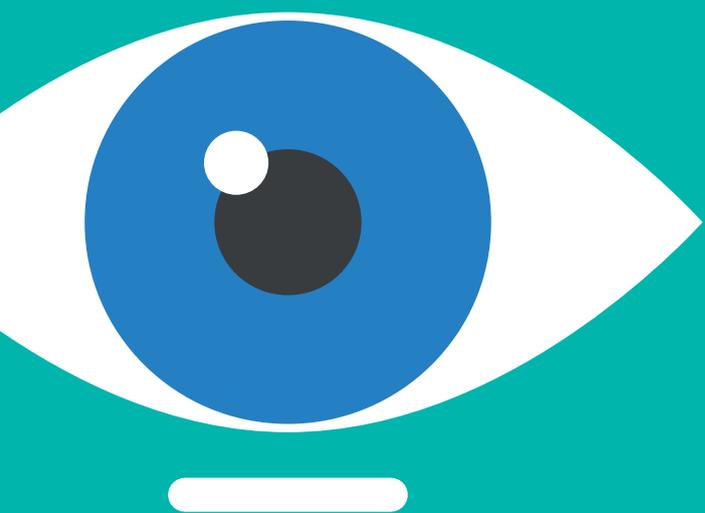
INSERTION REINSERTION PROFESSIONNELLE

- **L'Atelier des PEP ESAT** Etablissement
et Service d'Aide par le Travail..... P.72
- **ESAT APAJH** Etablissement et Service d'Aide
par le Travail..... P.73

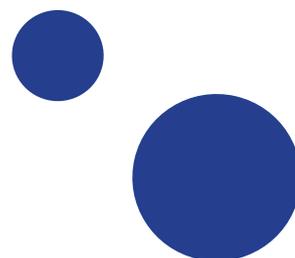


DISPOSITIFS & OUTILS D'AIDE À LA RÉOLUTION DE SITUATIONS PSYCHOSOCIALES COMPLEXES

- **Gestion de cas MAIA** Méthode d'Action pour l'Intégration des
services d'Aide et de soins dans le champ de l'autonomie..... P.75
- **CLH** Concertation Locale de l'Habitat..... P.76
- **IEP** Instance d'Evaluation Partagée
du CLSM du Grand Chalon P.77
- **PTA** (Nord 71) La Plateforme Territoriale d'Appui..... P.78
- **REMEDI-ADDICTIONS 71**..... P.79
- **Réseau Psy**..... P.80
- **CRIP**..... P.81
- **ETICSS**..... P.82
- **Numéros utiles**..... P.83
- **Les structures pour les personnes en situation
de handicap mental** P.83
- **Lexique des sigles du champs sanitaire et sociale**..... P.84
- **Ressources utiles**..... P.85/86



GUIDE
PRATIQUE
SANTÉ
MENTALE



Pourquoi ce guide ?

En se dotant de la compétence santé publique et démographie médicale au 1^{er} janvier 2012, le Grand Chalon affiche sa volonté de développer une politique ambitieuse de santé, par la mise en oeuvre d'actions qui tendent à améliorer l'état de santé des habitants, notamment les populations les plus vulnérables.

En 2014 le Grand Chalon s'est engagé dans une démarche de Contrat Local de Santé (CLS) en partenariat avec l'ARS Bourgogne, la Préfecture de Saône-et-Loire et la CPAM de Saône-et-Loire (Région BFC et Département de Saône-et-Loire en 2015) réaffirmant ainsi sa volonté d'agir sur les problématiques de santé.

Dans ce contexte plusieurs groupes de travail ont été mis en place dont l'un d'eux autour de la thématique de la santé mentale regroupant les principaux acteurs œuvrant dans ce champ.

Ce groupe de travail a permis de mettre en avant deux problématiques majeurs du territoire à savoir le manque d'outil de coopération et de coordination pour les professionnels et le manque de connaissance des acteurs du territoire de l'existant. Deux projets ont donc été proposés : la création d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) et d'un guide en santé mentale.

Ce dernier permet d'avoir une vision globale de l'offre d'accompagnement et de soins en santé mentale sur Le Grand Chalon. Le but de cet annuaire est qu'il puisse constituer un outil pratique, pertinent et facilitateur du partenariat indispensable pour l'accompagnement des publics en souffrance psychique.

Dans le cadre du CLS du Grand Chalon un Conseil Local de Santé Mentale a vu le jour en novembre 2015. Il a permis la mise en place de 4 commissions de travail constituées de partenaires locaux et d'élus. L'une de ces commissions est chargée de l'actualisation et de l'évolution de ce guide en santé mentale.

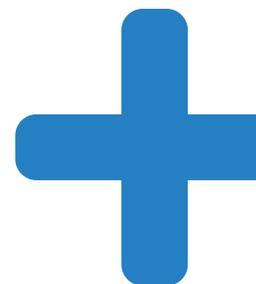
LES OBJECTIFS DU GUIDE EN SANTÉ MENTALE :

- **Inform** les professionnels de la médecine libérale, du champ sanitaire, social et médico-social sur les principales structures Grand Chalonnaises d'aide intervenant dans le domaine des troubles psychiques.
- **Faciliter** l'information et l'orientation de ce public avec un relais efficient entre les différentes structures.
- **Participer** à la prise en charge globale de ce public.
- **Favoriser** les échanges, la coordination et la cohésion entre les différents professionnels.
- **Répondre aux attentes** des membres du groupe de travail autour de la santé mentale dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS).

1 • Origine des CLSM

La mise en place des Conseils locaux de santé mentale s'inscrit dans un cadre réglementaire incitatif. Elle est soutenue au niveau européen, national et local par différentes recommandations :

- **La stratégie européenne de la santé mentale** (OMS Europe, conférence d'Helsinki, 2005) a mis en avant l'importance des décloisonnements, le partenariat multisectoriel et la coordination locale des services et des stratégies politiques.
- **L'Union Européenne** référence les CLSM depuis 2010 comme un des outils techniques permettant de formaliser au niveau local les recommandations formulées par l'OMS.
- **La Cour des comptes** encourage la généralisation des CLSM dans son rapport publié en décembre 2011.
- **La loi HPST** (Hôpital, patients, santé et territoires) du 21 juillet 2009 a consacré l'importance de l'ancrage territorial des politiques de santé.
- **La création de CLSM** est mentionnée à plusieurs reprises dans le plan « Psychiatrie et santé mentale 2011-2015 ».



Qu'est-ce que la santé mentale ?

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la santé mentale c'est :

« Un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ».

Le handicap psychique est difficile à définir du fait de la complexité des troubles qui en sont à l'origine. Ses causes sont diverses : les psychoses, et en particulier la schizophrénie, le trouble bipolaire, les troubles graves de la personnalité (personnalité borderline, par exemple), la dépression résistante, les TOC (troubles obsessionnels compulsifs) graves. Le handicap psychique pourrait être défini comme étant «la reconnaissance d'une limitation de la participation d'une personne à la vie sociale du fait de troubles psychiques graves qui perdurent et entraînent une gêne dans son quotidien».

Les troubles psychiques (notion plus large que celle de handicap psychique) sont plus ou moins intenses, ponctuels ou permanents ou encore plus ou moins précoces. Ils entraînent des itinéraires de vie très différents selon le degré d'autonomie ou de dépendance des personnes. Le handicap émerge à partir du moment où la personne, du fait de troubles psychiques va s'inscrire dans une relation de dépendance en raison de besoins spécifiques liés à sa pathologie.

Loi du 11 février 2005 : Une reconnaissance du Handicap Psychique

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

La loi prend désormais en compte les quatre familles de handicap : moteur, sensoriel, cognitif, psychique et concerne également les personnes à mobilité réduite, y compris de manière temporaire. Elle pose le principe selon lequel « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».

Le handicap psychique se distingue du handicap mental :

➤ **Le handicap mental** résulte le plus souvent de pathologies identifiables (traumatisme, anomalie génétique, accident cérébral). Il associe une limitation des capacités intellectuelles qui n'évolue pas, une stabilité dans les manifestations des symptômes, et une prise de médicaments très modérée.

➤ **Le handicap psychique**, secondaire à la maladie psychique, reste de cause inconnue à ce jour. Les capacités intellectuelles sont indemnes et peuvent évoluer de manière satisfaisante. C'est la possibilité de les utiliser qui est déficiente. La symptomatologie est instable, imprévisible. La prise de médicaments est le plus souvent indispensable, associée à des techniques de soins visant à pallier, voire à réadapter, les capacités à penser et à décider.

Le parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique

30% des Français sont concernés par un problème plus ou moins grave de santé mentale. Selon les chiffres UNAFAM, environ 15 000 personnes, en Bourgogne, présenteraient des troubles psychiatriques sévères.

Le Projet Régional de Santé de la Région Bourgogne Franche-Comté a mis l'accent sur la nécessité d'apporter des améliorations, notamment au niveau de la coordi-

nation des acteurs, dans 13 parcours de santé et de vie de personnes identifiés en fonction de problématiques communes. Les parcours de santé représentent les coopérations entre la prévention, le soin, le médico-social et le social. Ils permettent d'identifier des points de ruptures dans le cheminement du patient et ainsi d'améliorer la qualité de vie de la personne en favorisant une meilleure continuité dans son accompagnement.

Parmi ces 13 parcours, le parcours des personnes en situation de handicap psychique a été identifié comme devant faire l'objet d'une attention particulière compte tenu de la difficulté de la problématique, de l'importance de la population concernée et des nombreux points de rupture, tant au niveau social que dans la prise en charge médicale, auxquels se trouvent confrontées les personnes souffrant de handicaps sévères.

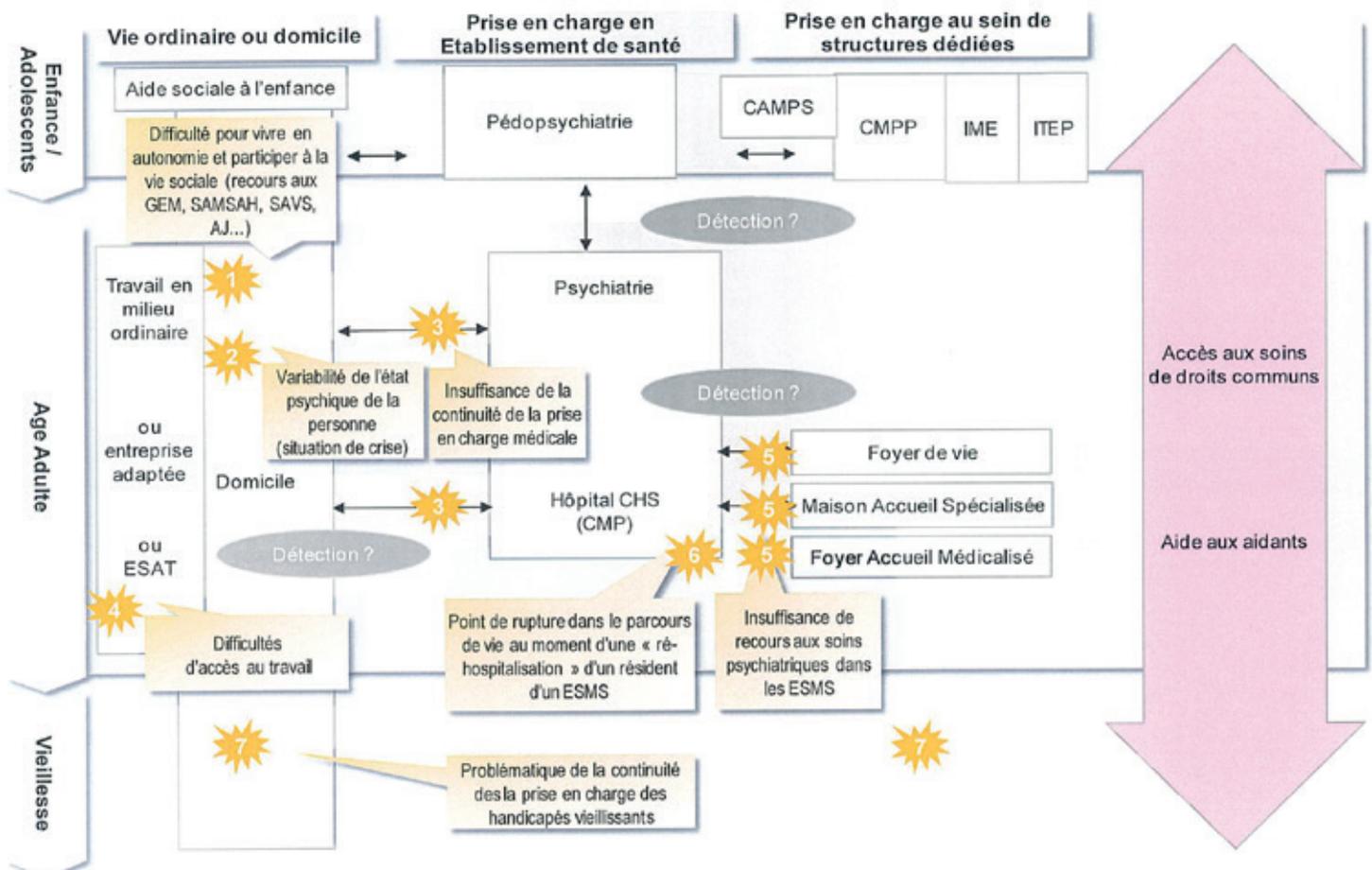
Le parcours des personnes en situation de handicap psychique met en évidence **7 points de ruptures différents** à savoir :

- 1] Difficulté pour vivre en autonomie et participer à la vie sociale (recours aux groupes d'entraide mutuelle-GEM, services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés-SAMSAH, services d'accompagnement à la vie sociale-SAVS...) ;
- 2] Variabilité de l'état psychique de la personne (situation de crise) ;
- 3] Insuffisance de la continuité de la prise en charge médicale ;
- 4] Difficulté d'accès au travail ;
- 5] Insuffisance de recours aux soins psychiatriques dans les ESMS ;
- 6] Point de rupture dans le parcours de vie au moment d'une ré-hospitalisation d'un résident d'un EHPAD ;
- 7] Problématique de la continuité dès la prise en charge des handicapés vieillissants.

Le schéma (ci-dessous), représente de manière simplifiée les éléments principaux de la problématique (à savoir les différentes étapes du parcours et les points de rupture).

Le parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique

Identification des points de rupture





ACCUEIL

HÉBERGEMENT

LOGEMENT

ACCOMPAGNEMENT



ACCUEIL DE JOUR

Missions générales

Participe à la mise à l'abri et contribue à la réinsertion et la remobilisation sociale des publics précaires. L'Accueil de Jour permet de répondre aux besoins primaires, de se reposer en sécurité et de trouver un lien social, une écoute, un accompagnement social.

Missions spécifiques

- Accueil du public pour une mise à l'abri
- Prestations de restauration : petit déjeuner gratuit et déjeuner à midi payant
- Prestations d'hygiène corporelle et vestimentaire
- Accès à un espace salle de bains, à une machine à laver et à sécher le linge
- Accompagnement social personnalisé
- Accès à une prévention santé et aux premiers soins
- Orientation du public au regard de leur problématique singulière
- Activités collectives de remobilisation

Le schéma, page suivante, représente de manière simplifiée les éléments principaux de la problématique (à savoir les différentes étapes du parcours et les points de rupture).

Population cible - Conditions requises

- Personnes en situation d'exclusion sociale, prioritairement sans résidence stable ayant un droit ou un titre de séjour valide.
- Structure non accessible aux mineurs accompagnés ou non.

Coordonnées

15, impasse de la tranchée
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 48 84 10
accueil_de_jour@sauvegarde71.fr

Horaires

Du **lundi au vendredi** de 9h à 16h
Sauf mardi de 9h à 13h30
Le week-end et jours fériés (en cas de déclenchement par la Préfecture du plan « Grand Froid » et du plan « Canicule »)



AJ

ACCUEIL DE JOUR

S.I.S. du Chalonnais

(Service d'Intervention Sociale)

Missions générales

Accompagner les personnes en situation de handicap psychique pour favoriser une participation relationnelle, une inclusion sociale et le retour à un état de bien-être physique et psychologique.

Missions spécifiques

- Dans le cadre de prestations collectives, l'Accueil de jour a pour objectif de permettre aux personnes concernées de rompre la solitude, de partager des moments conviviaux, de développer l'entraide mutuelle, de pratiquer des activités sportives et/ou culturelles, de retrouver estime et confiance en soi, de faire émerger des compétences et des ressources chez chacun et de développer les habiletés sociales.
- Capacité d'accueil : 21 places

Population cible - Conditions requises

- Personne majeure en situation de handicap psychique
- Domiciliée sur le Territoire du Grand Chalon ou non si la personne a un moyen de locomotion personnel
- Bénéficiaire d'une orientation MDPH pour l'Accueil de Jour en cours de validité
- Étant volontaire pour être accompagnée par le service.

Coordonnées

14, rue Charles Dodille
71100 Saint-Rémy
Tél. : 03 85 41 06 83
equipe-aj.chalon@pep71.org

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 16h
Mardi de 9h à 19h
Un samedi sur deux



CHRS Résidence de l'Écluse

(Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale)

Missions générales

Mise à disposition de logements pour un public de femmes et leur enfants rencontrant un ensemble de difficultés pour des raisons sociales, familiales, psychologique et/ou de violences conjugales. Mise en oeuvre d'un accompagnement social, éducatif et psychologique Soutien à la parentalité.

Missions spécifiques

- Mise à disposition de 9 appartements type T2 / T3 soit 31 places d'accueil sur le Plateau St-Jean : structure dite « éclatée »
- Assurer une présence socio-éducative 365 jours par an (5 travailleurs sociaux : éducateurs spécialisés/ assistants sociaux) une psychologue.
- Proposer un soutien à la parentalité et un accompagnement socio-éducatif avec un référent tout au long du projet individualisé (durée 6 mois renouvelable). Le suivi prend en compte de multiples domaines : accès aux droits, santé, emploi, logement, justice... Des activités loisirs en individuel et en collectif sont aussi proposées : jardinage, cinéma, musée, piscine...
- Assurer un service de suite pour les familles ayant quitté l'établissement durant 3 mois.

Population cible - Conditions requises

- Des femmes et leurs enfants victimes de violence intra familiales et/ou en grande difficulté sociale et psychologique, orientés par le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO).

Autres services de l'établissement :

- GERE : service de coordination de gardes d'enfants afin de faciliter une reprise d'activité professionnelle.
- Médiation Familiale : service proposant une aide pour faire face aux crises familiales.
- Accueil de Jour : service d'écoute et d'orientation pour les femmes victimes de violences conjugales.

Coordonnées

7, rue Edith Piaf
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 43 86 02
chrs.lecluse@pep71.org

Horaires

Du lundi au vendredi de 8h30 à 21h
Samedi, dimanche et jours fériés
de 13h à 21h



IML

Inter Médiation Locative

S.I.S. du Chalonnais

(Service d'Intervention Sociale)

Missions générales

Sous-location de 8 appartements à destination d'un public adulte en situation de handicap psychique, en vue d'une aide à l'insertion sociale par le logement.
Possibilité d'un glissement de bail au bout de 18 mois

Missions spécifiques

- Soutien éducatif et social assuré par un service partenaire, afin d'accompagner et de sécuriser le parcours de la personne dans son logement

Population cible - Conditions requises

- Personne majeure en situation de handicap psychique fragilisée et disposant de faibles ressources

Coordonnées

14, rue Charles Dodille
71100 Saint-Rémy
Tél : 03 85 41 06 83
iml@pep71.org



RAS

Résidence Accueil et Services S.I.S. du Chalonnais

(Services d'Intervention Sociale)

Missions générales

Dispositif de logements adaptés pour des personnes ayant un handicap psychique. La Résidence associe des principes de vie individuelle à des principes de vie semi-collective.

Missions spécifiques

- Mise à disposition :
 - 15 appartements de type F1
 - Des locaux collectifs : cuisine, salle à manger, salon TV, salle d'activités...
- Proposition d'un accompagnement spécifique et durable en lien avec d'autres services médico-sociaux, offrant des prestations complémentaires (AJ, SAVS, SAMSAH...). Ces services agissent en complémentarité avec les services de psychiatrie publique et privée.

Population cible - Conditions requises

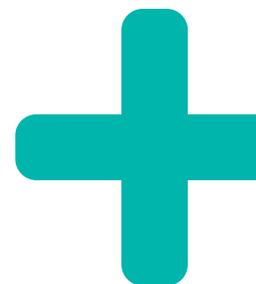
- Personne majeure en situation de handicap psychique fragilisée et disposant de faibles ressources et pour qui la solitude, l'isolement et l'insécurité sont une difficulté supplémentaire dans leur vie quotidienne

Coordonnées

Impasse de la Bourgeoise
71100 Saint-Rémy
Tél. : 03 85 41 09 29
ras.st-remy@pep71.org

Horaires

Présence des Hôtes :
Lundi de 13h à 21h
Du mardi au vendredi de 10h à 21h
Samedi de 10h à 17h



SAVS

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale S.I.S. du Chalonnais (Services d'Intervention Sociale)

Missions générales

Accompagner les personnes en situation de handicap psychique à leur domicile ou à partir de leur domicile pour favoriser le maintien de leur suivi médical, somatique et/ou psychique, accompagner le maintien et l'amélioration de leur cadre de vie, favoriser la qualité de vie sociale et relationnelle et favoriser la prise en compte des questions administratives et budgétaires.

Missions spécifiques

- Dans le cadre de prestations individuelles, le SAVS a pour objectif de permettre aux personnes accompagnées d'être soutenues pour l'organisation de leurs prises en charge médicales, de bénéficier d'une veille à leur état de santé, d'être accompagnées dans leurs achats et l'entretien de leur logement, de bénéficier d'une sensibilisation aux questions de prévention, d'un soutien pour la gestion administrative et/ou budgétaire, d'un soutien pour l'accès aux dispositifs d'emploi, d'un accompagnement pour accéder à des activités.
- Capacité d'accueil : 39 places

Population cible - Conditions requises

- Personne majeure en situation de handicap psychique
- Domiciliée sur le Territoire du Grand Chalon ou Bresse dans un périmètre de 25 kms à partir de Saint-Rémy
- Bénéficiaire d'une orientation MDPH pour le SAVS en cours de validité
- Etant volontaire pour être accompagnée par le service

Coordonnées

14, rue Charles Dodille
71100 Saint-Rémy
Tél. : 03 85 41 06 83
equipe-savs.chalon@pep71.org

Horaires

Du lundi au vendredi
de 9h à 19h



SAVS APAJH

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Missions générales

Accompagner les personnes adultes en situation de TOUT handicap.
Une assistance et/ou un accompagnement sur le lieu de vie de la personne pour tout ou partie des actes essentiels de la vie en maintenant ou favorisant son autonomie.

Missions spécifiques

- Dans le cadre de prestations individuelles, le SAVS a pour objectifs de permettre à la personne accompagnée de :
 - Bénéficier d'une veille à son état de santé et d'un soutien et accompagnement à l'organisation de ses rendez-vous médicaux.
 - D'être accompagné(e) pour le maintien et l'amélioration et la sécurité de son cadre de vie y compris dans le cadre du vieillissement de jour comme de nuit.
 - Une sensibilisation aux questions de prévention, dépistage et de sécurité.
 - Un étayage et des outils pour la gestion administrative et/ou budgétaire.
 - Favoriser la qualité de vie sociale et relationnelle, permettre un épanouissement personnel.
 - Bénéficier d'un soutien pour l'accès aux dispositifs de formation et/ou d'emploi et soutenir le maintien à l'emploi.
 - Un accompagnement pour découvrir et accéder à des activités et des loisirs en individuel et/ou en collectif.
 - Coordonner des parcours complexes.
- Dans le cadre de prestations collectives :
 - Sorties culturelles, sportives etc. sur les propositions des personnes accompagnées ou des professionnels.
- Un service de Nuit mobile pour répondre aux appels, besoins de visites, besoins d'aide, de soutien et de sécurité.
- Capacité d'accueil : 42.

Population cible - Conditions requises

- Personne majeure en situation de handicap psychique.
- Bénéficiaire d'une orientation MDPH en cours de validité pour un SAVS.
- Adresser une demande écrite motivée.
(N'hésitez pas à nous contacter pour être aidé(e) dans cette démarche).

Coordonnées

SAVS APAJH
22B rue Paul Eluard
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 46 91 80
savs.apajh71@apajh.asso.fr

Horaires

365 jours/an - 7j / 7 - 24h/24
Secrétariat :
Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h



SAJ APAJH

Service d'Accueil de Jour

Missions générales

Le SAJ est une offre d'accompagnement, en journée, pour des adultes en situation de handicap mental, psychique, physique ou sensoriel.

Il a pour but de développer ou de maintenir le lien social, les acquis cognitifs, physique et culturels ainsi que l'autonomie des personnes accueillies et de faciliter ou préserver leur intégration sociale.

Missions spécifiques

- L'accompagnement est collectif dans le cadre d'activités et de sorties.
- L'accueil peut être à la demi-journée ou à la journée selon le choix des activités identifiées en co-construction avec la personne accueillie et formalisée dans son projet personnalisé.
- L'objectif est de permettre aux personnes accueillies d'accéder à des liens sociaux, des activités cognitives, sportives, artistiques, d'expressions, d'autonomie sociale et socio-culturelles.
- Un grand nombre d'activités sont extérieures avec des partenaires pour une vie sociale inclusive.
- Possibilité d'être accompagné(e) à un repas collectif le temps du déjeuner.
- Capacité d'accueil : 26.

Population cible - Conditions requises

- Personne majeure en situation de handicap.
- Bénéficiaire d'une orientation MDPH en cours de validité pour un Service d'Accueil de Jour.
- Adresser une demande écrite motivée.
(N'hésitez pas à nous contacter pour être aidé(e) dans cette démarche).

Coordonnées

24, rue de DIJON
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 46 91 77
saj.apajh71@apajh.asso.fr

Horaires

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Vendredi de 9h à 12h
Permanence téléphonique :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 9h30 et 16h30 à 17h



SAMSAH

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Missions générales

Proposer un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins à des personnes en situation de handicap psychique et permettre leur maintien ou leur évolution en milieu ordinaire de vie.

Missions spécifiques

- Apporter pendant une durée déterminée : un soutien sur le plan socio-éducatif et favoriser la coordination et ou l'accès aux soins psychiques et somatiques.
- Proposer une action thérapeutique globale visant à améliorer le rapport à soi et le rapport aux autres.
- Soutenir la personne pour maintenir et développer ses capacités et ses ressources pour construire un projet de vie à sa mesure.
- Capacité d'accueil : agrément de 10 places

Population cible - Conditions requises

- Personne majeure en situation de handicap psychique.
- Domiciliée dans un rayon de 25 Kms autour de Châtenoy-le-Royal.
- Bénéficiaire d'une orientation MDPH pour le SAMSAH en cours de validité ou orientée par un établissement ou service médico-sociale partenaire (par conventionnement) dans le cadre d'un accompagnement temporaire.
- Étant volontaire pour être accompagnée par le service.

Coordonnées

Rue du Pont
71880 Châtenoy-le-Royal
Tél. : 03 85 43 78 61
samsah@pep71.org

Horaires

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h
Vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30



Dispositif « habitat inclusif »

L'habitat inclusif est un dispositif de huit logements regroupés sur un même site (Logements Type T1 bis d'une surface d'environ 30m² ouvrant droit à l'Allocation Logement).

Missions générales

Offre intermédiaire entre le logement autonome et l'hébergement en établissement.

Missions spécifiques

- Il permet la mise à disposition de logements indépendants complétés par des espaces communs utilisés ou non par le locataire.
- Il répond aux besoins de logement, d'aide et d'accompagnement de la personne tout en favorisant son insertion active dans la vie du quartier.
- Il se fonde sur le libre choix de la personne en dehors de tout dispositif d'orientation sociale ou médico-sociale.
- C'est un dispositif tremplin, il est une étape dans le parcours résidentiel de la personne.

Population cible - Conditions requises

Public adulte en situation de handicap psychique avec ouverture possible à :

- Un public concerné par une maladie neuro dégénérative
- Un public adulte avec des troubles du spectre autistique

Mais, tous disposant d'une capacité de vivre en logement autonome.

Contact

1, Impasse de la Bourgeoonne
71100 Saint-Rémy
habitat-inclusif@pep71.org
Tél : 06.28.71.13.07

Coordonnées

Horaires présence coordinateur :
9h à 12h et 13h à 17h
du lundi au vendredi



L'URGENCE SOCIALE

La Croisée des Chemins

(Association Pour l'Accueil et la Réinsertion)

Missions générales

Permettre la mise à l'abri des personnes. Apporter une réponse aux besoins premiers des personnes. Evaluer la situation globale des personnes accueillies. Orienter les personnes vers une solution adaptée (C.H.R.S./logement/soins...). Accompagnement dans l'accès aux droits

Missions spécifiques

- Mettre à disposition 33 places d'hébergement diversifiées (de la chambre au T4) réparties sur plusieurs quartiers de Chalon-sur-Saône.
- Les personnes peuvent être accueillies 7 jours sur 7 - 365 jours par an :
Entre 9h et 20h par l'A.P.A.R. (week end et jours fériés).
Entre 20h et 9h, par la Délégation Chalonnaise de la Croix Rouge Française.
- Assurer un suivi par 5 travailleurs sociaux : Conseillère en Économie Sociale et Familiale - Assistant Social - animateur - Moniteur Educateur.

Population cible - Conditions requises

- Tout adulte à la rue, sans hébergement.
- Sur simple appel au 115 (numéro vert)

Coordonnées

15, rue Thomas Dumorey
71100 Chalon sur Saône
Service Éducatif
Tél. : 03 85 94 13 65
Fax : 03 85 94 13 72
pole@lacroisee-apar.fr

Horaires

Renseignements :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h



Accès et/ou maintien dans le logement autonome

La Croisée des Chemins

(Association Pour l'Accueil et la Réinsertion)

Missions générales

Permettre aux personnes d'accéder / de se maintenir dans le logement. Agir en matière de prévention des expulsions et de relogement.

Missions spécifiques

Mesures A.V.D.L. (Accompagnement Vers et Dans le Logement)

Favoriser :

- Les sorties des structures d'hébergement temporaire vers le logement.
- L'accompagnement des personnes passant directement de la rue au logement.

Mesures A.S.L.L. (Accompagnement Social Lié au Logement)

Permettre :

- La recherche d'un logement dans le cas où le logement actuel est inadapté.
- Le maintien dans le logement.

Les accompagnements s'effectuent sur orientation d'un travailleur social via la Commission Unique Délocalisée (C.U.D.).

Types d'accompagnement existent :

- L'accompagnement par un Educateur Spécialisé, une C.E.S.F. (Conseillère en Économie Sociale et Familiale) ou une Assistante Sociale.

Il s'adresse à toute personne ou ménage cumulant des difficultés de gestion et des difficultés d'insertion sociale ou d'ordre comportemental liées au logement.

Population cible - Conditions requises

- Tout adulte domicilié sur le bassin chalonais.

Coordonnées

15, rue Thomas Dumorey
71100 Chalon sur Saône
Service Éducatif
Tél. : 03 85 94 13 65
Fax : 03 85 94 13 72
asll@lacroisee-apar.fr

Horaires

Renseignements :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h



CADA

Centre d'Accompagnement des Demandeurs d'Asile

La Croisée des Chemins

(Association Pour l'Accueil et la Réinsertion)

Missions générales

Héberger et accompagner les personnes ayant sollicité une demande d'asile.
Les personnes sont orientées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

Missions spécifiques

- Préparer et suivre la procédure administrative du droit d'asile.
- Permettre l'accès des sollicitants d'asile :
À l'apprentissage du français ; aux soins ; aux loisirs et à la culture.
- Travailler sur la souffrance liée à la séparation, aux traumatismes vécus, aux incertitudes sur l'avenir...
- Préparer les sollicitants d'asile à la sortie du C.A.D.A.
- L'accompagnement est réalisé par un référent unique et une équipe de 3 travailleurs sociaux.
- 12 lieux d'hébergement pour 55 places réparties sur plusieurs quartiers de Chalon-sur-Saône. Pendant leur séjour en C.A.D.A., les sollicitants d'asile perçoivent l'Allocation Demandeur d'Asile (ADA).
- Préparer la sortie quelque soit l'aboutissement de la demande.

Population cible - Conditions requises

- Toute(s) famille(s) ayant obtenu une Autorisation Provisoire de Séjour (A.P.S.) par la Préfecture et ayant sollicité une demande d'asile auprès de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

Coordonnées

15, rue Thomas Dumorey
71100 Chalon sur Saône
Service Éducatif
Tél. : 03 85 94 13 65
Fax : 03 85 94 13 72
cada@lacroisee-apar.fr

Horaires

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h



CHRS

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

La Croisée des Chemins

(Association Pour l'Accueil et la Réinsertion)

Missions générales

Permettre aux personnes de s'inscrire dans un projet d'insertion. Effectuer un accompagnement global en vue du retour à l'autonomie via un contrat de séjour personnalisé.

Missions spécifiques

- Mettre à disposition des lieux hébergements diversifiés (de la chambre au T4) répartis sur plusieurs quartiers de Chalon-sur-Saône.
- Offrir un accompagnement :
 - social et personnalisé avec un référent unique tout au long du parcours d'insertion (durée de 6 mois renouvelable).
 - global avec de multiples domaines abordés : accès aux droits, loisirs, santé, emploi,...
- Assurer quotidiennement une présence éducative (5 travailleurs sociaux : Conseillère en Économie Sociale et Familiale/Assistant Social/Animateur/Moniteur Éducateur).
- Proposer diverses activités : cinéma, jardin, piscine...

Population cible - Conditions requises

- Tout adulte orienté par le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (S.I.A.O.).
- Les personnes relevant d'un Placement sous Surveillance Electronique Mobile (P.S.E.M.).

Coordonnées

15, rue Thomas Dumorey
71100 Chalon-sur-Saône
Service Éducatif
Tél. : 03 85 94 13 65
Fax : 03 85 94 13 72
chrs@lacroisee-apar.fr

Horaires

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h



SPIP de Saône-et-Loire

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

(Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Centre-Est - Dijon)

Missions générales

Accompagner les personnes placées sous main de justice dans leurs démarches d'insertion, de contrôler le respect de leurs obligations imposées par l'autorité judiciaire (indemnisation, soins...), ainsi qu'œuvrer à la compréhension de leur peine et participer à la prévention de la récidive.

Missions spécifiques (définies par le Code de procédure pénale)

- Favoriser la réinsertion des personnes majeures placées sous main de justice, incarcérées ou non.
- Veiller au respect des obligations qui sont imposées par le magistrat (le plus souvent le juge de l'application des peines) aux personnes condamnées
- Réaliser des enquêtes sociales rapides préalables à la comparution devant une juridiction.
- Assurer le suivi des mesures judiciaires de milieu ouvert.
- Informer les autorités judiciaires du déroulement des mesures.
- Aider à la prise de décision de justice, notamment en communiquant à l'autorité judiciaire toutes les informations nécessaires à une meilleure individualisation de la peine adaptée à la situation de la personne.
- Proposer au magistrat des aménagements de peine.
- Prévenir les effets désocialisant de l'incarcération.
- Maintenir les liens familiaux et sociaux de la personne détenue.
- Aider les sortants de prison après avoir préparé leur retour à la vie libre et faire en sorte qu'ils deviennent autonomes.
- **Milieu Fermé (MF) :** Domaines de compétences :
 - Agir en lien avec le personnel de surveillance et le personnel de Direction.
 - Assurer le lien entre l'intérieur et l'extérieur.
 - Coordonner l'action de différents partenaires de l'administration pénitentiaire.
 - Suivi individuel.
- **Milieu Ouvert (MO) :** Domaines de compétences :
 - Travailler en liaison avec les magistrats, les autorités locales et les partenaires extérieurs.

Population cible - Conditions requises

- Toute personne majeure détenue (prévenue ou condamnée) et sur saisine des autorités judiciaires de Saône et Loire pour le milieu ouvert.

Coordonnées

74, rue Pierre Deliry
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 45 77 21 21
spip-saone-et-loire@justice.fr

Horaires

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi de 14h à 17h



STEMOI

Service Territoriale Educatif de Milieu Ouvert et d'Insertion

(Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
Côte d'Or/Saône-et-Loire)

Missions générales

La Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse est chargée, dans le cadre de la compétence du Ministère de la Justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre.

Missions spécifiques

- Contribuer à la rédaction des textes concernant les mineurs délinquants ou en danger (projets de lois, décrets et divers textes d'organisation).
- Apporter aux magistrats une aide permanente, pour les mineurs délinquants comme pour les mineurs en danger.
- Mettre en oeuvre les décisions des tribunaux pour enfants dans les structures de placement, de milieu ouvert et d'insertion.
- Assurer le suivi éducatif des mineurs détenus en quartier des mineurs ou en établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM).

Au quotidien, les professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse mènent des actions d'éducation, d'insertion sociale, scolaire et professionnelle au bénéfice des jeunes sous mandat judiciaire et de leur famille.

Insertion : l'Unité Éducative d'Activités de Jour (UEAJ) dépend du STEMOI. Elle accueille des mineurs avec ou sans mandat judiciaire de 16 à 18 ans, déscolarisés, en difficulté d'insertion, dans le cadre d'activités de jour autour des compétences professionnelles, scolaires, sociales, culturelles et sportives.

Population cible - Conditions requises

- Tous mineurs sous mandat judiciaire.
- Dans le cadre de l'UEAJ : Mineurs de plus de 16 ans sous mandat judiciaire ou hors mandat, en difficulté d'insertion sociale, scolaire et/ou professionnelle.

Coordonnées

1, avenue de Verdun - LB1
71322 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 45 77 10 61

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30



RÉSIDENCE CHALON JEUNES

Missions générales

Créer un tremplin vers la vie sociale et professionnelle à l'aide de l'outil « logement ». Développer l'autonomie résidentielle et socio professionnelle des usagers. Favoriser la socialisation des publics dans un contexte de mixité sociale.

Missions spécifiques

- Mettre à disposition des logements de qualité adaptés aux besoins de la jeunesse en mobilité.
- Favoriser le parcours résidentiel en tenant compte de l'acquisition de l'autonomie personnelle de chaque jeune (de la chambre 12m² au studio 35m²).
- Permettre aux résidents de valoriser leurs potentiels dans un collectif et de devenir un citoyen de droits communs.
- Accueillir, Informer et Orienter.
- Mettre à disposition des résidents des équipements et des prestations adaptés à leurs besoins (laverie, salle de sports, restaurant social, connexion internet...).
- Mettre en place un suivi individualisé en partenariat avec d'autres structures le cas échéant (SAVS, CHS Sevrey...).

Population cible - Conditions requises

- Toute personne :
 - Agée entre 16 et 30 ans, ayant des ressources ;
 - Souffrant ou non de troubles psychiques mais inscrit dans une démarche de projet (personnel, professionnel).
 - Etudiant, stagiaire, CDI, CDD, demandeur d'emploi, famille monoparentale, travailleur handicapé...
 - Ayant une autonomie suffisante pour assumer son quotidien (notion évaluée lors d'un entretien individuel).

Coordonnées

18, avenue Pierre Nogue
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 46 44 90
accueilrcj@wanadoo.fr

Horaires

Du lundi au jeudi de 9h à 19h
Vendredi de 8h à 18h
Permanence téléphonique
assurée 24h/24 - 7j/7



CAARUD

Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues

Missions générales

Promouvoir l'Education à la santé et la Réduction Des Risques en lien avec la consommation de drogues et produits psycho-actifs.

Missions spécifiques

- Accueil libre, anonyme et inconditionnel ;
- Prise en compte des risques médicaux, sociaux, judiciaires liés à la consommation de drogues
- Accès aux soins et au matériel de soins
- Accompagnement et médiation sociale
- Collaboration avec pharmacies et médecins, notamment sur le programme d'échanges de seringues ;
- Interventions en milieu festif ;
- Développement d'un laboratoire d'analyse de drogues.

Population cible - Conditions requises

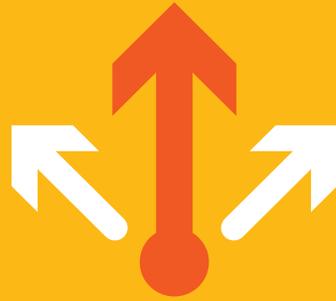
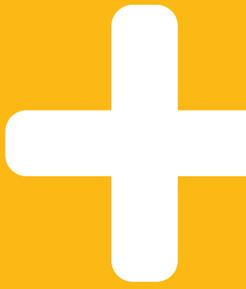
Personnes majeures usagers de drogues s'inscrivant ou non dans un projet de soins des addictions.

Coordonnées

Tél. : 09 54 65 46 65 ou 06 82 52 64 12
Adresse : 41 Avenue Boucicaut
71100 Chalon-sur-Saône
Mail : caarud16kay@sauvegarde71.fr
Chef de service : Christophe ALBERT
calbert.kairn71@sauvegarde71.fr
Port. 06 76 51 14 92

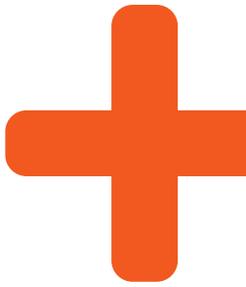
Horaires

CAARUD 16 KAY
41 Avenue Boucicaut - 71100 Chalon-sur-Saône
Lundi : ouverture au public de 13h30 à 17h30
Mardi et Mercredi : « aller vers » sur demande téléphonique sur les communes du Chalonnais et permanences extérieures Mâcon, Louhans, Autun et Le Creusot
Jeudi : ouverture au public de 14h à 19h
Vendredi : ouverture au public de 11h à 15h30



ÉCOUTE

CONSEIL
ORIENTATION



MLA

Antenne de Chalon-sur-Saône (Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH))

Missions générales

Offrir aux personnes handicapées ainsi qu'à leurs familles la possibilité d'accéder aux principaux droits et prestations favorisant leur accueil et leur accompagnement. Sensibiliser les personnes sur les problèmes liés au handicap.

Missions spécifiques

- Accueillir, informer, aider et conseiller les personnes handicapées ainsi que leur famille dans leurs démarches liées au handicap.
- Accompagner les personnes handicapées et les familles lors de l'évolution du handicap.
- Œuvrer à la sensibilisation de tous les citoyens au handicap.
- Traiter les demandes de droits ou de prestations qui relèvent de la compétence de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) : attribution d'allocations / prestations, de cartes (stationnement, invalidité, priorité), orientation vers des établissements et services sociaux et médico-sociaux, scolarisation (enfant et étudiant), insertion professionnelle.
- Évaluer par une équipe pluridisciplinaire les besoins et l'incapacité permanente de la personne handicapée sur la base de ses attentes et besoins en accord avec la législation et proposer un plan personnalisé de compensation du handicap.
- Assurer l'aide nécessaire à la formulation des projets de vie des personnes handicapées et à la mise en oeuvre des décisions prises par la CDAPH.
- Diffuser des informations sur les droits des personnes handicapées et la lutte contre la maltraitance.
- Gérer les recours amiables et le fonds départemental de compensation du handicap.

Population cible - Conditions requises

- Toute personne majeure ou mineure :
 - handicapée ou en lien avec une personne handicapée ;
 - domiciliée sur le territoire d'action sociale de Chalon-sur-Saône.

Coordonnées

Maison Locale de l'Autonomie
Maison Départementale des Solidarités
52, rue Pierre Deliry
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 98 28 06
mla71chalon@saoneetloire71.fr

Horaires

Du lundi au jeudi
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15
Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h15



Agents de Santé

Commission Locale d'Insertion (Association Le Pont)

Missions générales

Permettre aux personnes en situation d'exclusion sociale de retrouver une santé optimale pouvant les aider à se réinsérer dans la vie socio professionnelle.

Missions spécifiques

- Repérer les problèmes de santé et faire prendre conscience à la personne de son besoin de soins ;
- Mettre en relation la personne avec les professionnels de santé ;
- Accompagner physiquement et soutenir moralement ;
- Favoriser une démarche d'autonomie dans l'accès aux soins ;
- Intervenir dans les groupes de socialisation ou chantier d'insertion pour des actions collectives de prévention et d'éducation à la santé.

Population cible - Conditions requises

- Personnes bénéficiant du RSA socle ;
- Personnes recrutées en contrat à durée déterminée d'insertion ;
- Personnes désocialisées et /ou relevant de structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion ;
- Personnes en situation de précarité ;
- Personnes bénéficiant de minima sociaux ;
- Personnes qui rencontrent des problèmes de santé ;
- L'accompagnement « Agent de Santé » est demandé par le travailleur social, avant d'être soumis à validation en Equipe Pluridisciplinaire Territoriale (EPT) ;
- Sa durée est de 6 à 12 mois renouvelable, sans excéder 24 mois ;
- Le premier entretien est tripartite, en présence de l'utilisateur, de son travailleur social et de l'infirmière - agent de santé.
- Est réalisé ensuite un parcours de santé personnalisé, validé par la personne et le professionnel.

Coordonnées

Secteur Mâconnais

80, rue de Lyon - 71000 Mâcon
Tél : 03 85 21 94 69

Secteur Louhannais

11, allée des Acacias - 71500 Louhans
Tél : 03 85 75 58 17

Secteur Charollais/Brionnais

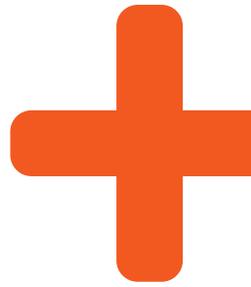
Rue Michel Anguier - Bât E
71600 Paray-le-Monial - Tél : 06 32 79 20 80

Secteur Autunois et Creusotin

14, rue Henri Dunant - 71400 Autun
Tél : 03 85 86 16 08

Secteur Chalon et Montceau

1, rue Robert Desnos - 71100 Chalon-sur-Saône
Tél : 06 32 64 77 74



Maison des Adolescents

Missions générales

L'accueil, l'écoute, l'information des adolescents et de leur entourage ; l'évaluation des besoins, l'accompagnement et l'orientation le cas échéant vers les partenaires du réseau.

Missions spécifiques

- Écouter, informer, accompagner et orienter les adolescents et leurs familles, pour répondre aux questions, préoccupations ou difficultés rencontrées.
- Mettre en place une réponse adaptée et coordonnée en accord avec l'adolescent et/ou sa famille.
- Être un lieu de ressources pour les jeunes, leurs familles, et pour l'ensemble des professionnels intervenant auprès des jeunes.

L'accueil et l'accompagnement sont exercés par une équipe de professionnels de l'écoute : accueillants de formations diverses (infirmière, psychologue, assistante sociale), qui peuvent également proposer une rencontre avec d'autres intervenants (pédiatre, pédopsychiatre...)

La maison des Adolescents propose un accompagnement pluridisciplinaire, généralement de courte durée. Principes d'intervention : gratuité, confidentialité, libre adhésion, possibilité de venir avec ou sans les parents, avec ou sans rendez vous.

Population cible - Conditions requises

- Les jeunes de 11 à 25 ans rencontrant des difficultés ou questionnements liés à l'adolescence (relations aux autres, relations familiales, relations amoureuses et sexualité, questions scolaires, troubles alimentaires, mal-être adolescents, etc).
- Les parents préoccupés par le comportement et la santé de leurs jeunes.
- Domiciliés ou scolarisés dans le département.

Coordonnées

28-30 rue du Pont de fer
71 100 Chalon sur Saône
Tél. : 03 85 90 01 44
Fax : 03 85 94 09 58
contact@maisondesados71.fr
www.maisondesados71.fr

Horaires

Lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 18h30
Accueil du public l'après-midi
Avec ou sans RDV



Service Santé Handicap

Missions générales

- Pôle de ressource et de conseils en matière de santé publique, de handicap et d'accessibilité pour tous publics et professionnels du territoire du Grand Chalon.
- Déploiement de plusieurs programmes d'actions par l'intermédiaire de dispositifs contractuels : Contrat Local de Santé (CLS), Atelier Santé Ville (ASV) et d'une équipe de professionnels (infirmières, diététiciennes,...) en partenariat avec les acteurs du territoire.
- Différentes thématiques sont abordées tout au long de l'année :
 - Accès aux soins
 - Handicap et accessibilité
 - Hygiène salubrité
 - Prévention promotion de la santé :
 - Nutrition et activités physiques
 - Sexualité (GREAS)
 - Souffrance mentale et psychique (CLSM)
 - Promotion du geste citoyen
 - Bien-être
 - Hygiène de vie
 - Addictions
 - Santé environnementale

Missions spécifiques

- Accueil et Orientation des publics
- Point écoute assuré par une psychologue (sur rendez-vous)
- Point relais/ Centre documentaire
- Accueil et orientation des personnes en situation de handicap par un professionnel référent

Population cible - Conditions requises

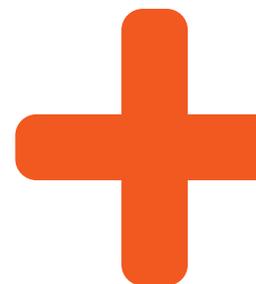
- Tous publics
- Partenaires et professionnels du territoire du Grand Chalon

Coordonnées

Espace Santé Prévention
1 place Sainte-Marie
71100 Chalon-sur-Saône
Tél : 03 85 46 14 57
Mail : sante.handicap@legrandchalon.fr

Horaires

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
(le vendredi à 17h)



Le Point Écoute

Espace Santé Prévention

(Direction des Solidarités et de la Santé du Grand Chalonn)

Missions générales

Lieu d'accueil, d'écoute, de soutien psychologique et d'orientation.

Missions spécifiques

- Entretiens psychologiques individuels, confidentiels anonymes et assurés par une psychologue
 - Sur rendez-vous : Mardi de 13h30 à 17h30
Mercredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30
Jeudi de 9h à 12h
- Déceler l'urgence.

Population cible - Conditions requises

- Adultes/Adolescents/Enfants en situation :
 - de mal-être et/ou de souffrance psychique ou psychosociale ;
 - de précarité et/ou issus des dispositifs d'insertion.
- Les professionnels en charge de ces personnes.

Coordonnées

Direction des Solidarités
et de la Santé du Grand Chalonn
(Service Santé Handicap)
1 place Sainte-Marie
71100 Chalonn-sur-Saône
Tél. : 03 85 46 14 57
sante.prevention@legrandchalon.fr

Horaires

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Infirmière Conseillère de Santé

Espace Santé Prévention

(Direction des Solidarités et de la Santé du Grand Chalon)

Missions générales

Promouvoir la santé et orienter les personnes en difficulté dans le dispositif d'accès aux soins.

Missions spécifiques

- Permanence infirmière conseillère de santé :
 - Écoute, conseils et accompagnement dans la démarche d'accès aux soins ;
 - Relation d'aide pour rendre l'individu acteur de sa santé.
- Consultation confidentielle et gratuite.

Population cible - Conditions requises

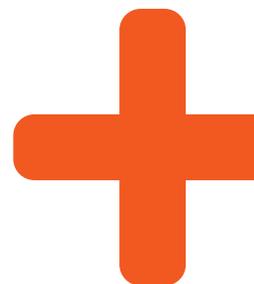
- Tout adulte en difficulté ou en situation de précarité résidant sur le territoire Grand Chalonnais.
- Sur rendez-vous.

Coordonnées

Direction des Solidarités
et de la Santé du Grand Chalon
(Service Santé Handicap)
1 place Sainte-Marie
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 46 14 57
sante.prevention@legrandchalon.fr

Horaires

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Référente Handicap

Espace Santé Prévention

(Direction des Solidarités et de la Santé du Grand Chalonnais)

Missions générales

personne ressource pour les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Missions spécifiques

- Accueil, écoute, information et orientation des personnes en situation de handicap.
- Animation du réseau partenarial handicap : menée d'actions de sensibilisation sur le territoire du Grand Chalonnais.

Population cible - Conditions requises

- Personnes en situation de handicap (tout âge, tout handicap) domiciliées sur le territoire du Grand Chalonnais.
- Sur rendez-vous.

Coordonnées

Direction des Solidarités
et de la Santé du Grand Chalonnais
(Service Santé Handicap)
1 place Sainte-Marie
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 46 14 57
sante.prevention@legrandchalon.fr

Horaires

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



PAIAS

Pôle Accueil Information Accompagnement Social

(Direction des Solidarités de Chalon-sur-Saône / Service Solidarité Insertion)

Missions générales

Accueil, Information et Accompagnement Social.

Missions spécifiques

- L'accueil ; l'écoute, l'information et selon la demande identifiée, traitement dans le cadre d'intervention ponctuelle ou orientation sur le service compétent
- Le service social municipal peut mettre en place un accompagnement social pour les personnes les plus en difficulté dans la gestion de leur quotidien, les démarches administratives pour l'accès ou le maintien de leurs droits, l'accès à la santé ou aux soins.
- Il est référent désigné par le Conseil Départemental pour l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active volet autonomie sociale.
- Il a la compétence de la mise en oeuvre de la domiciliation de toute personne avec ou sans enfant, la sollicitant et ayant un lien avec la commune de Chalon-sur-Saône.
- Le service répond aux demandes d'urgence des publics dont il a compétence.

Population cible - Conditions requises

- Chalonnais seuls ou en couple de plus de 26 ans sans enfant mineurs à charge.

Coordonnées

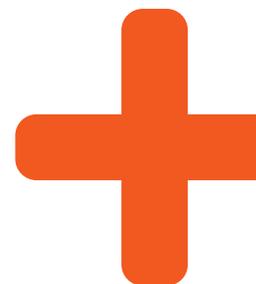
7, quai de l'hôpital - C.S. 40116
71321 Chalon-sur-Saône Cedex
Tél. : 03 85 90 50 15

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES



UNAFAM - 71 Délégation de Saône-et-Loire

Missions générales

Soutenir, informer, regrouper les familles. Représenter les malades et les personnes en situation de handicap psychique. Œuvrer pour l'amélioration de leur prise en charge. Changer le regard de la société sur eux.

Missions spécifiques

- Accueillir et former les familles désorientées, les écouter, les aider à vivre la situation, les soutenir dans la prise en charge de leur proche malade.
- Informer, conseiller, orienter en matière de troubles psychiques, de réinsertion sociale, professionnelle et juridique.
 - Accueil sur rendez vous au local (adresse ci-dessous) ou à la maison des usagers au CHS de Sevre, ou lors des permanences le 1^{er} vendredi du mois de 15h à 17h30.
 - Groupe de parole avec la présence d'une psychologue : une fois par mois de 18h à 20h selon un calendrier préétabli en septembre de chaque année. (Prendre rdv avant la première participation).
 - Autres actions : Conférences, réunions de familles, ateliers d'entraide PROSPECT familles, éducation thérapeutique des familles.

Population cible - Conditions requises

- Les familles ou amis de personnes malades ou en situation de handicap psychique.
- Domiciliées sur l'ensemble du territoire de Saône-et-Loire.

Coordonnées

11, rue du Pont
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 06 41 06 21 75
71@unafam.org



MISSION LOCALE Du Chalonnais

Missions générales

La mission locale exerce une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : accueillir et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. L'accompagnement se veut global et s'exerce sur l'ensemble des leviers qui favorisent l'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs.

Missions spécifiques

La Mission Locale est organisée en 3 secteurs :

- **Le secteur « Emploi »** a pour mission de développer un partenariat avec les entreprises pour faciliter l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes.
- **Le secteur « Formation »** développe un partenariat avec les organismes de formation du bassin chalonais. Il a pour objectif de sécuriser l'entrée en formation, de maintenir les liens avec les jeunes durant leur parcours et éviter ainsi les ruptures et les abandons en cours de formation.
- **Le secteur « Vie sociale »** développe une expertise et un partenariat visant à aider les jeunes et les conseille à traiter les problématiques périphériques à l'emploi et à la formation tels que le logement, la santé, la gestion du budget, la famille, la mobilité...

Sur le volet de la santé mentale liée aux difficultés d'insertion une psychologue clinicienne vient en appui à l'équipe de conseillers, aux jeunes et aux partenaires.

Outils à disposition : Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie et la Garantie Jeunes sont deux dispositifs d'accompagnement renforcés.

Population cible - Conditions requises

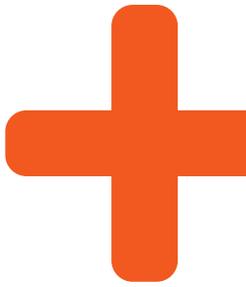
- Jeunes de 16 à 25 ans en démarche d'insertion
- Territoire :
 - Le siège de la Mission Locale se situe à Chalon-sur-Saône
 - Les conseillers sont également présents lors de permanences sur les quartiers Aubépins - Claudel Bernanos, mais aussi sur les cantons de Buxy, Givry, Chagny, Saint-Martin-en-Bresse, Saint-Germain-du-Plain, Sennecey-le-Grand ainsi qu'au Centre Pénitentiaire de Varennes-le-Grand, Verdun sur le Doubs, Châtenoy-le-Royal, Champforgeuil, Saint-Rémy.

Coordonnées

Espace Jean Zay - 4, rue Jules Ferry
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 93 47 59 - Fax : 03 85 93 63 70
milochalonnais@milobfc.fr
www.missionlocaleduchalonnais.fr
Accessibilité : Réseau « ZOOM », ligne 1 et 6

Horaires

Lundi, mercredi et jeudi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
(RDV psychologue : lundi, mercredi et vendredi)



MJPM

Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Missions générales

Suite à un jugement rendu par le Tribunal d'Instance compétent, le service a pour mission la protection des biens et de la personne conformément à la loi du 5 Mars 2007 réformant la protection des Majeurs.

Missions spécifiques

3 types de mesures de protection :

- **La Sauvegarde de Justice** mesure temporaire dans le but d'assister la personne dans l'accomplissement d'acte déterminé par le jugement.
- **La Curatelle** mesure d'assistance pour les actes de dispositions et de conseil portant sur les actes de la vie civile.
- **La Tutelle** le service mandataire représente la personne dans tous les actes de la vie civile, sauf pour les actes strictement personnels.
- Assurer la gestion administrative et budgétaire :
 - Élaboration et actualisation d'un budget ;
 - Perception des ressources, affectation et règlement des dépenses ;
 - Établissement et suivi des déclarations et dossiers administratifs divers.
- Accompagner la personne, veiller à l'accès à ses droits.
- Assurer la gestion patrimoniale.
- Apporter une assistance juridique.
- Accompagner la personne dans son projet de vie et veiller à l'accès à ses droits.

Population cible - Conditions requises

- Tout adulte souffrant d'altération de sa capacité mentale ou corporelle (pouvant être due à une souffrance psychique, une déficience intellectuelle, une addiction, ...).
- Sur décision du Juge de Tutelles du Tribunal d'Instance (mandat judiciaire).
- Une Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ) est destinée aux adultes ayant des difficultés de gestion de leur budget (sans altération de leur capacité mentale). Elle permet à la personne de bénéficier d'un accompagnement pour une bonne gestion des prestations sociales qu'elle perçoit et un retour à une autonomie de gestion.

Coordonnées

Centre d'affaires du pont Jean Richard
1 Avenue de Verdun
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 42 56 56

Horaires

Lundi de 9h à 12h
Mardi - Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h



MJPM

Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Missions générales

Le service a pour mission la protection de la personne majeure et / ou de ses biens-conformément à la loi du 5 Mars 2007.

Missions spécifiques

Types de mesures de protection :

- **La MAJ** mesure d'accompagnement judiciaire.
- **La Sauvegarde de Justice** mesure temporaire dans le but d'assister la personne dans l'accomplissement d'actes déterminés par le jugement
- **La Curatelle** mesure d'assistance pour les actes de disposition et de conseil portant sur les actes de la vie civile.
- **La Tutelle** mesure de représentation de la personne protégée dans tous les actes de la vie civile, sauf pour les actes strictement personnels.
 - Assurer la gestion administrative et budgétaire.
 - Assurer la gestion patrimoniale.
 - Accompagner la personne, veiller à l'accès de ses droits.

Population cible - Conditions requises

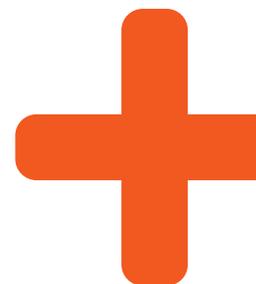
- La MAJ est destinée aux adultes bénéficiaires de prestations sociales, sans altération des facultés, ayant des difficultés de gestion de leur budget.
- Autres mesures : toute personne dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison d'une altération médicalement constatée, soit de ses facultés mentales, soit de ses facultés corporelles, de nature à empêcher l'expression de sa volonté.
- Sur décision du Juge des Tutelles du Tribunal d'Instance.

Coordonnées

49, avenue Boucicaut
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 90 07 10

Horaires

Du **lundi au jeudi** de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h



GEM

Groupe d'Entraide Mutuelle

Missions générales

Le GEM est un dispositif soutenant une association d'adhérents.

L'association des adhérents de Saint Marcel : « La vie là...et ailleurs » est une association loi 1901.

Elle se définit comme un lieu convivial où les personnes se retrouvent entre pairs pour sortir de l'isolement, s'entraider, s'organiser ensemble pour mener des actions solidaires. L'association permet de rompre l'isolement, de restaurer les liens sociaux, de se redonner confiance ; de se recréer un réseau relationnel, d'être acteur d'un projet.

L'association est parrainée par l'UNAFAM, financé par l'ARS et soutenue administrativement par les PEP71.

Population cible

- Personnes en souffrance psychique/fragilité sociale désireuses de rompre l'isolement.

Pas de Conditions requises

Coordonnées du gem

79 Grande rue
71380 Saint-Marcel
Tél. : 09 66 42 10 67
Tél. : 06 45 99 21 02
gem.stmarcel@pep71.org

Horaires

Jours et heures d'ouvertures variables.
(Généralement de 9h à 16h)

Coordonnées de l'Association

79 Grande Rue
71380 Saint-Marcel
Tél. : 09 66 42 10 67
Tél. : 06 45 99 21 02
lavielaetailleurs@gmail.com
www.gem71.org



Service social Ville de Chalon-sur-Saône

Missions générales

Composé de travailleurs sociaux et d'agents d'accueil social, le service apporte des réponses d'ordre social, adaptées aux demandes et besoins exprimés par les Chalonnais. Le service social apporte un soutien pour l'accès aux droits, l'accès aux différents dispositifs pour le logement ou encore l'accès aux soins.

Missions spécifiques

- **Interventions sociales** après étude de la situation par l'agent d'accueil social, la personne sera soit reçue par un travailleur social soit orientée vers le service compétent en vue de mettre en place un plan d'amélioration adapté à la situation de chaque usager.
- **Instruction de la Domiciliation** permettant à toute personne sans résidence stable de disposer d'une adresse administrative où recevoir son courrier et faire valoir certains droits et prestations.
- **Revenu de solidarité active (RSA) - Volet « Autonomie sociale »** : sur orientation du Conseil Départemental, les travailleurs sociaux accompagnent les bénéficiaires de cette prestation sociale. Cet accompagnement est réalisé dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Réciproque définissant les axes d'intervention pour lever les freins sociaux à la trajectoire d'insertion professionnelle.
- **Aide sociale légale** : aide à la constitution des dossiers de demande d'aide sociale des personnes de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap, dans le cadre de leur maintien à domicile ou de leur prise en charge en établissement spécialisé. Le service social transmet au Conseil Départemental qui assure l'instruction des demandes.
- **Prévention des expulsions** : sur information de la Préfecture, le Service social se met à disposition des personnes visées par une procédure d'expulsion afin de réaliser les enquêtes sociales obligatoires définies par le cadre légal et proposer un accompagnement social adapté.
- **Personnes en danger ou en risque de danger** : par le recueil d'informations inquiétantes transmises par un tiers (la famille, les voisins, les proches, ...), les travailleurs sociaux évaluent la situation des personnes et mettent en œuvre les moyens nécessaires à leur amélioration.
- **Hébergement d'urgence et proposition d'accompagnement aux chalonnais victimes de sinistre.**

Population cible - Conditions requises

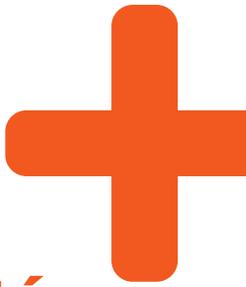
- Tout Chalonnais sans enfant mineur à charge rencontrant des difficultés sociales peut solliciter le Service social.

Coordonnées

Espace Jeanne Parent
7 quai de l'Hôpital - 71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 90 50 15 - 03 85 90 84 54

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Prise de rendez-vous jusqu'à 17h



Maison Départementale des solidarités

Missions générales

Accompagner et aider toute personne en difficulté, dans les domaines de l'éducation, de l'autonomie, du budget, de la santé, du logement et de l'insertion, domiciliée sur le territoire de Chalon-sur-Saône, en apportant une réponse adaptée à ses besoins et à sa situation.

Missions spécifiques

L'accompagnement social par le service social départemental (SSD).

Accompagner les personnes les plus en difficulté dans la gestion de leur quotidien (démarches administratives, information sur les droits...). Aider à réaliser un projet d'insertion, répondre également aux demandes d'urgence, (aides financières, recherche des solutions provisoires).

Le conseil et l'accompagnement autour de la petite enfance par le service de protection maternelle et infantile (PMI).

Ouvert à tous, le service de protection maternelle et infantile (PMI) permet aux futurs parents et parents d'enfants de moins de 6 ans de bénéficier d'un accompagnement consultation prénatale, visite à domicile, consultation médicale de jeunes enfants, informations.

La prévention et la protection de l'enfance par le service d'aide sociale à l'enfance (ASEF).

Le service de l'ASEF répond aux familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Il peut proposer un contrat d'aide à la famille (action éducative à domicile).

L'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées par la Maison locale de l'autonomie (MLA).

Population cible - Conditions requises

- Toute personne domiciliée sur le territoire chalonnais.

Coordonnées

Maison Départementale
des Solidarités Chalon Est
52 Rue Pierre Deliry
Tél. : 03 85 98 28 10
Ouverture au public
de 8h30 à 12h30 et de 13h30-16h30

Coordonnées

Maison Départementale
des Solidarités Chalon Ouest
1 Avenue Georges Pompidou
Tél. : 03 85 98 28 08
Ouverture au public
de 8h30 à 12h30 et de 13h30-16h30



CJC

Consultations Jeunes Consommateurs

Missions générales

Intervention précoce, à l'interface entre la prévention et le soin auprès d'un public jeune 12-25 ans aux prises avec des comportements addictifs et à risques.

Missions spécifiques

- Évaluation et prise de conscience sur les consommations ou comportements ;
- Prise en charge et accompagnement des jeunes usagers et de leur entourage ;
- Orientation vers les dispositifs adaptés ;
- Promotion d'un environnement favorable aux jeunes usagers en difficultés.

Population cible - Conditions requises

Jeunes de 12-25 ans aux prises avec des comportements addictifs avec ou sans substances.

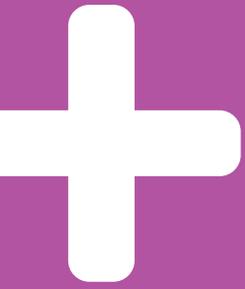
- Démarches volontaires ;
- Demandes portées par l'entourage ;
- Repérage et orientation en milieu scolaire ;
- Jeunes orientés par la justice (Dispositif dit de « Classement/orientation »).

Coordonnées

prevention.kairn71@sauvegarde71.fr
03 85 44 05 29
Christophe ALBERT
calbert.kairn71@sauvegarde71.fr
06 76 51 14 92
1 Avenue Georges Pompidou
71100 Chalon-sur-Saône

Horaires

La consultation dure en général 1 heure
Tous les mercredis après-midi de 14h à 19h
1 Avenue Georges POMPIDOU
71100 Chalon-sur-Saône
Les autres jours : CJC « Avancées » dans les lycées, collèges, établissements spécialisés, mission locale de Chalon sur Saône, CSAPA de Louhans etc...



SOINS

PSYCHIATRIE ADULTE

Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey



Centre Hospitalier
Spécialisé de Sevrey
Chalon sur Saône

CMP du Chalonnais

Centre Médico-Psychologique

(Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey)

Missions générales

Lieu de consultation rattaché au CHS de Sevrey.

Missions spécifiques

- Consultations psychiatres.
- Entretiens psychologues.
- Entretiens et soins infirmiers (au CMP ou à domicile selon prescription médicale).
- Entretiens avec une assistante sociale pour une aide lors des démarches administratives.

Population cible - Conditions requises

- Toute personne :
 - adulte à partir de 18 ans ;
 - souffrant de troubles psychologiques et /ou psychiques.

territoires concernés

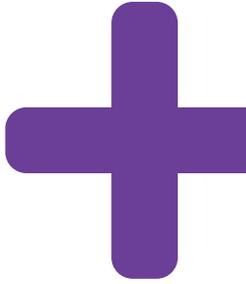
Grand Chalon, cantons de Buxy, Givry, Saint-Gengoux-le-National, Saint-Germain-du-Plain, Verdun, Saint-Martin-en-Bresse, Sennecey-le-Grand.

Coordonnées

CMP Adultes
37 bis, rempart Saint-Vincent
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 48 35 23
Fax : 03 85 93 04 31
www.ch-sevrey.fr

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
(sur rendez-vous)



Hôpital de Jour Gloriette

(Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey)

Missions générales

Structure de soins pour adultes de 20 places insérées dans l'espace communautaire et participant aux soins de personnes souffrants de troubles psychiques.

Missions spécifiques

- Soins dispensés

L'ensemble des soins est réalisé par une équipe pluriprofessionnelle. La prise en charge est individualisée et évaluée régulièrement. Elle comprend des entretiens médicaux, des soins infirmiers spécifiques, des soins ergothérapeutiques spécifiques, des entretiens psychothérapeutiques, des soins à médiation individuels ou en groupe, des soins de remédiation cognitive d'habiletés sociales et de psycho-éducation.

L'admission se fait uniquement sur prescription du médecin psychiatrique traitant.

Le parcours de soins patient se construit en collaboration avec les autres acteurs de soins ambulatoires.

Population cible - Conditions requises

- Personnes majeures suivies par un psychiatre :
 - domiciliées à Chalon-sur-Saône ou dans le bassin Chalonnais ;
 - exprimant de façon explicite son accord pour la prise en charge.
- Territoire concerné : communes du Grand Chalon.

Coordonnées

36 bis rue Gloriette
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 94 13 78
Fax : 03 85 94 13 79
www.ch-sevrey.fr

Horaires

Du lundi au vendredi
de 9h à 16h



CATTP

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel Le Cap

(Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey)

Missions générales

Renforcer les soins déjà existant par des actions de soutien et des thérapies de groupe afin de favoriser ou maintenir les patients dans une existence autonome. Favoriser l'expression et l'apaisement de la souffrance psychique. Agir en complémentarité de la prise en charge des médecins psychiatres traitants.

Missions spécifiques

- Mettre en place un projet de soins : temps d'accueil, choix et fréquence des activités de soins avec une prise en charge individuelle et/ou groupale.
- Proposer des activités thérapeutiques (majoritairement à médiation) de type :
 - psychocorporelles et sportives ;
 - artistiques ;
 - groupes de parole ;
 - socio culturelles ;
 - stimulation cognitive ;
 - psycho-éducation.

Population cible - Conditions requises

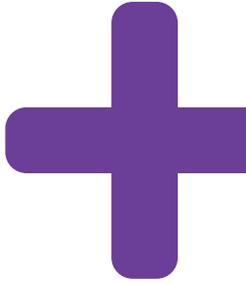
- Tout adulte :
 - confronté à des difficultés quotidiennes ;
 - patients atteints d'une pathologie psychiatrique ;
 - vivant de façon relativement autonome ;
 - autonome au niveau des transports.
- Sur indication médicale et/ ou à partir de la demande de l'adulte.

Coordonnées

22, rue Saint-Martin des Champs
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 46 51 41
Fax : 03 85 41 51 35

Horaires

Lundi - Mardi - Mercredi de 9h à 17h
Jeudi de 9h à 15h30
Vendredi de 10h à 17h



EMPP

Equipe Mobile Psychiatrie Précarité

(Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey)

Missions générales

Repérer la souffrance psychique dans les situations de précarité et d'exclusion. Evaluer et différencier les problèmes sociaux des troubles psychiques. Analyser les situations aiguës et essayer d'y répondre. Lutter contre les exclusions. Améliorer la réponse en santé mentale.

Missions spécifiques

- Repérer la souffrance psychique dans les situations dites de précarité et d'exclusion (au sens large du terme).
- Faciliter la prévention, le repérage précoce, l'orientation et l'accès au dispositif de soin.
- Etablir un partenariat avec les équipes sanitaires et sociales oeuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion et la précarité. (soutien, échanges de pratiques, informations, conseils).

Interface entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires et sociales. Intervention en amont afin de limiter le recours aux services d'urgence des hôpitaux généraux du territoire Saône-et-Loire Nord et aux hospitalisations sous contrainte.

Population cible - Conditions requises

- Toute personne adulte :
 - en situation de précarité et d'exclusion ;
 - souffrant de troubles psychiques ;
 - vivant sur le territoire 2/3 Nord Saône-et-Loire : bassin Chalonnais, bassin CUCM, bassin Autunois et bassin Bresse Val de Saône

Coordonnées

Secteur Nord-Est
M^{me} ARBINOT Nathalie
Tél. : 06 34 61 64 46
nathalie.arbinot@ch-sevrey.fr

Horaires

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Secrétariat : 03 85 92 82 05



Atelier Thérapeutique L'OASIS

(Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey)

Missions générales

L'OASIS est un atelier thérapeutique à médiation horticole.

Missions spécifiques

- Aider à la réinsertion sociale et professionnelle par la réadaptation aux gestes, aux rythmes réguliers et aux relations d'un milieu de travail. C'est un lieu de soin, d'écoute, de réassurance, de remise en confiance, de valorisation afin d'aider le patient à prendre conscience de son handicap psychique, à l'assumer et s'orienter vers un objectif clairement défini qui peut être un projet ESAT.

Population cible - Conditions requises

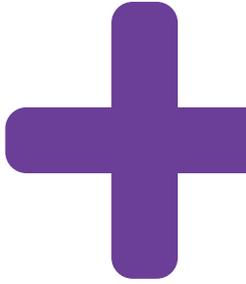
- Toute personne de 18 à 50 ans, souffrant de troubles psychiques et étant en bonne condition physique.
- Demande d'admission remplie par un médecin du CHS, référent du patient L'admission est progressive à raison d'1 à 3 jours /semaine. Un projet personnalisé devra se monter dans les trois ans.
- Consentement du patient pour cette prise en charge.
- Transport peut-être assuré par l'équipe sur différents points de ramassage dans Chalon et la périphérie.

Coordonnées

Les Amorands
71240 Varennes-le-Grand
Tél. : 03 85 44 13 11
Fax : 03 85 41 05 78

Horaires

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h
Secrétariat : 03 85 92 82 05



SAMENTA

Appartements Associatifs

(Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey)

Missions générales

Unité de soins à visée de réinsertion sociale et d'autonomie.

Missions spécifiques

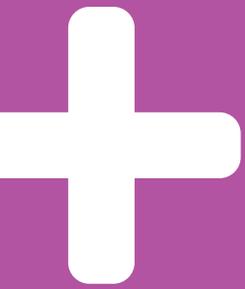
- Stabiliser les patients dans leur pathologie et leur permettre de poursuivre un travail de réinsertion sociale.
- Un accompagnement par une équipe composée de médecins, d'un cadre infirmier, d'infirmières, d'une psychologue et d'une assistante sociale.
- 3 appartements communautaires + 1 studio individuel à visée thérapeutique.
- Durée de prise en charge : 3 ans renouvelable une fois.

Population cible - Conditions requises

- Adultes suivis par un médecin psychiatre du CHS de Sevrey.
- Lettre de motivation du patient + courrier du médecin référent.
- Redevance locataire : environ 170 euros ou 263 euros pour le studio.

Coordonnées

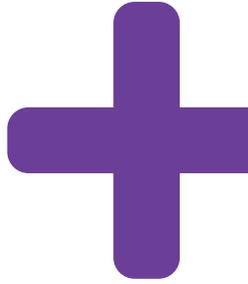
24, rue Jean Jaurès
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 43 30 17
(contact par courrier uniquement)



SOINS

PSYCHIATRIE ADULTE PRIVÉE

Clinique Val Dracy



(Clinique Val Dracy)

Missions générales

Apporter des soins de qualité au cours d'une hospitalisation, soit en service libre, soit en service fermé afin d'accompagner le patient dans le passage de crises médico-psychiatriques et psychologiques.

Missions spécifiques

- Prévenir, traiter, soulager la douleur.
- Ecouter, soutenir et aider le patient.
- Offrir un service de restauration
- Mise à disposition d'une équipe composée de professionnels médical, soignant, éducatif et médico-technique.
- Capacité d'accueil : 120 lits en court et moyen séjour.

Population cible - Conditions requises

- Adultes souffrant de troubles de l'humeur (états dépressifs, troubles bipolaires), de troubles anxieux, de troubles du contact avec la réalité et/ou du comportement chez le sujet âgé.
- Adultes nécessitant une hospitalisation sous contrainte.
- Patients de toute provenance (médecins généralistes, médecins psychiatres libéraux, établissements de soins.
- Domiciliés sur le territoire nord de la Saône-et-Loire.

Coordonnées

Impasse Paul Frédéric de Cardon
71640 Dracy-le-Fort
Tél. : 03 85 97 57 00
Fax : 03 85 97 57 43
Mail : c.burrer@valdracy.fr
Internet : www.valdracy.fr

Horaires

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
Samedi de 8h30 à 13h



Hôpital de Jour (Clinique Val Dracy)

Missions générales

Permettre une prise en charge alternative à l'hospitalisation complète tout en réduisant sa durée et sa fréquence. Favoriser l'autonomisation et l'équilibre psychologique. Aider à donner un sens à la vie de chacun. Maintenir à domicile les patients dans les meilleures conditions.

Missions spécifiques

- Offrir un programme de soins d'une durée définie par contrat comprenant :
 - un accompagnement individuel (consultation médicale/entretien infirmier/entretien psychologues / activité d'esthétique) ;
 - des activités thérapeutiques de groupe (activités physiques/art thérapie) ;
 - une ouverture vers les réseaux sociaux, culturels ;
 - Un contrat de soins est signé avec le patient qui s'engage, de fait, dans le suivi de sa thérapie ;
 - des évaluations cliniques ponctuent les différentes étapes du parcours de soins.
- Capacité d'accueil : 20 places.

Population cible - Conditions requises

- Adultes volontaires et demandeurs de soins.
- Domiciliés sur le territoire nord de la Saône et Loire.
- Sur prescription d'un médecin psychiatre.
- Prise de rendez-vous avec le référent infirmier, responsable des soins, pour formaliser le contrat de soins et remettre le livret d'accueil de l'hôpital de jour et le livret des activités.

Coordonnées

Impasse Paul Frédéric de Cardon
71640 Dracy-le-Fort
Tél. : 03 85 97 57 00
Fax : 03 85 97 57 43
Mail : c.burrer@valdracy.fr
Internet : www.valdracy.fr

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 17h



SOINS
PSYCHIATRIE
INFANTO JUVENILE



CMP Infanto-Juvenile Centre Winnicott

Missions générales

Lieu de consultation et de prise en charge pour enfants et adolescents rattaché au CHS de SEVREY.

Missions spécifiques

- Consultations et entretiens pris en charge auprès d'infirmiers, de psychologue, psychomotricien, éducateur spécialisé.
- Consultations auprès de pédopsychiatre.

Population cible - Conditions requises

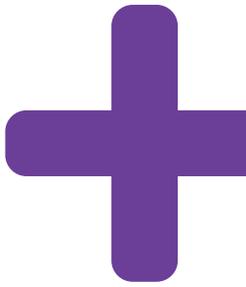
- Tout enfant et adolescent :
 - Jusqu'à 18 ans ;
 - Souffrant de troubles psychiques.
- Qui adresse :
 - Médecins généralistes, PMI, Maternité, Pédiatrie, Néonatalogie, Psychiatrie adulte, CAMSP, CMPP, médecins scolaires, ... ;
 - La famille prend rendez-vous pour un entretien.

Coordonnées

Centre Winnicott
1 avenue de l'Europe
71100 Saint Rémy
Tél. 03 85 43 56 46

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30



« MYOSOTIS » Hôpital de Jour Centre Winnicott

Missions générales

Accueillir à temps partiel des enfants en souffrance psychique dans Cette unité de soins généraliste. 4 jours par semaine Accueillir sur une journée des dyades avec une problématique de lien ou difficultés relationnelles.

Missions spécifiques

- Proposer des ateliers à médiations (dessin, cuisine, musique...) en individuel ou en groupal.
- Réaliser des repas thérapeutiques.
- Proposer des séances de psychothérapie, psychomotricité.

Population cible - Conditions requises

- Le **lundi** est la journée « Trottilulle » qui accueille des mères et leur(s) enfants âgés de 18 mois à 3 ans.
- Capacité d'accueil 8 dyades.
- L'offre de soins propose l'accompagnement de la dyade sur les difficultés rencontrées, elle s'adresse aux mères qui se trouvent en questionnement ou en difficultés relationnelles avec leur(s) enfants : troubles du lien persistants, difficultés d'attachement, de séparation...
- Hôpital de jour pour enfants âgés de 18 mois à 9 ans.
- L'admission se fait sur décision médicale après consultation auprès du médecin pédopsychiatre de l'unité, avec accord de la famille ou du tuteur légal. IDE détachée « petite enfance » auprès du pédopsychiatre de l'unité Suite à l'hôpital de jour Tintinabule 0-3 ans.
- Un temps d'observation est proposé pour évaluer la pertinence d'une admission en Hôpital de Jour et construire un projet de soin pour l'enfant.
- L'équipe soignante élabore un projet de soins individualisé engageant la participation active de l'enfant et de sa famille, en partenariat avec les différents professionnels intervenant auprès de l'enfant (la plupart souffre de troubles envahissants du développement ou autres TED).

Qui peut adresser les enfants ?

Après une consultation en amont auprès d'un pédopsychiatre dans un CMP, CAMSP, CMPP, PMI, Pédiatrie, centre maternel, services de protections sociale, Crèche...

Coordonnées

Centre Winnicott
1 avenue de l'Europe
71100 Saint-Rémy
Tél. secrétariat :
03 85 43 56 46

Horaires

Accueil des enfants
Lundi de 9h30 à 15h30
Mardi de 12h à 16h
Mercredi et jeudi de 8h30 à 16h
Vendredi de 8h30 à 15h30

Horaires

Ouverture de la structure
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30



Centre Hospitalier
Spécialisé de Sevrey
Chalon sur Saône

« LES CÈDRES BLEUS »

Hôpital de Jour

Centre Winnicott

Missions générales

Accueillir à temps partiel des enfants et adolescents en souffrance psychique.

Missions spécifiques

- Accueillir des enfants et des adolescents de 9 à 16 ans ayant des troubles psychologiques importants rendant leur vie familiale, leur insertion scolaire et sociale difficiles.
- Travailler en partenariat avec différents services comme l'éducation nationale, les I.M.E, les I.T.E.T.P, Les Foyers, les Services Sociaux, la Justice...
- Faire bénéficier l'enfant et adolescent d'une prise en charge personnalisée individuelle ou groupale par l'équipe soignante.
- Favoriser, par les médiations thérapeutiques, la créativité et l'expression, la socialisation et l'autonomie, la connaissance et la maîtrise du corps, la communication et la relation aux autres.

Population cible - Conditions requises

- Enfants et adolescents de 9 à 18 ans du secteur géographique du pôle de Psychiatrie infanto-juvénile du CHS de Sevrey.

Qui adresse ?

CMP, CMPP, hôpitaux de jour.

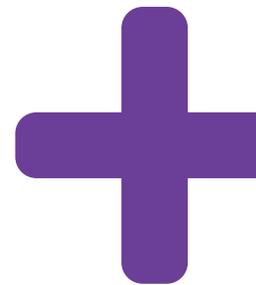
L'admission se fait sur décision médicale après consultation auprès du pédopsychiatre de l'unité, avec accord de sa famille ou du tuteur légal.

Coordonnées

Centre Winnicott
1 avenue de l'Europe
71100 Saint-Rémy
Tél. secrétariat : 03 85 43 56 46
Fax : 03 85 48 89 63

Horaires

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
(périodes de fermetures pendant une partie des vacances scolaires)



« NUANCES » Hôpital de Jour Centre Winnicott

Missions générales

Accueillir en journée des adolescents en souffrance psychique au sein de l'hôpital de jour pour adolescents rattaché aux services de pédopsychiatrie du CHS de SEVREY.

Missions spécifiques

- Unité de soins centrée sur les psychopathologies liées à l'adolescence (troubles dépressifs, angoisse de séparation, symptômes phobiques...).
- Élaboration d'un contrat de soins par l'équipe soignante engageant la participation active de l'adolescent et de sa famille.
- Proposition d'entretiens individuels ou familiaux avec les différents membres de l'équipe soignante (pédopsychiatre, psychologue, infirmier, enseignant, assistante sociale).
- Suggestion d'ateliers à médiations (dessin, musique, cuisine, équithérapie...), de repas thérapeutiques, d'accompagnement scolaire.
- Réalisation des prescriptions médicamenteuses.

Qui peut adresser les adolescents ?

Les médecins généralistes, les pédiatres, CMP et CMPP, les médecins de l'éducation nationale peuvent adresser la famille pour un entretien.

Population cible - Conditions requises

- Adolescents de 13 à 18 ans.
- L'admission se fait sur décision médicale après consultation auprès du pédopsychiatre de l'unité, avec accord de l'adolescent, de sa famille ou du tuteur légal. Dans un premier temps un bilan réalisé sur 4 semaines est proposé afin de préciser l'indication.

Coordonnées

Centre Winnicott
1 avenue de l'Europe
71100 Saint-Rémy
Tél. secrétariat : 03 85 43 56 46
Fax : 03 85 41 87 52

Horaires

Du lundi au jeudi de 9h à 17h
Vendredi de 9h à 15h
(périodes de fermetures pendant
une partie des vacances scolaires)



TINTINNABULE

Unité de soins des liens précoces

Missions générales

Unité d'Accueil de jour Parents-Bébés du Pôle de Psychiatrie Infanto-Juvenile, rattachée au CHS de SEVREY.

Missions spécifiques

- Cette unité s'adresse à des mères pouvant présenter des difficultés diverses au moment de la grossesse, la naissance et les premiers mois de la vie, et/ou à des enfants présentant des difficultés de tous ordres. Le bébé peut avoir besoin d'aide pour trouver ses rythmes propres (sommeil, alimentation, ...).
Dans cette unité nous prenons soin des liens parents jeunes enfants à vocation d'observation, de prévention et de soin des difficultés du petit enfant et de ses parents.
- C'est aussi la prise en compte du repérage précoce des éventuels troubles envahissants du développement du tout petit.

Population cible - Conditions requises

- Parents avec enfant de moins de 3 ans.
- Cette unité départementale est inscrite au sein d'un réseau petite enfance et de périnatalité avec les partenaires :
 - Pédiatres, généralistes ;
 - Equipes de pédiatrie et de maternité hospitalière ;
 - PMI ;
 - Services de la Sauvegarde de l'Enfance ;
 - Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille ;
 - Services de soins psychiatriques et psychologiques.
- La famille prend rendez vous pour un entretien.

Coordonnées

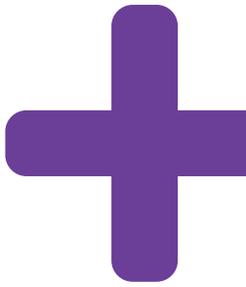
Centre Hospitalier William Morey
4 rue Capitaine Drillien
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 91 02 53
Tél. secrétariat : 03 85 43 56 46

Horaires

Les **Mardis et vendredis** de 8h30 à 16h30
(périodes de fermetures pendant une partie des vacances scolaires)



Centre Hospitalier
Spécialisé de Sevrey
Chalon sur Saône



« LA SOURCE » Unité d'Hospitalisation complète

Missions générales

Accueillir des adolescents en souffrance psychique dans une unité départementale d'hospitalisation complète.

Missions spécifiques

- Unité ouverte, service de soins de 4 lits.
- Prise en charge pour tous types de pathologies avec l'accord des deux parents et dans la mesure du possible avec l'agrément du patient. ou en O.P.P. (ordonnance de placement provisoire et obligation de soins en psychiatrie de l'adolescent).

Population cible - Conditions requises

Tout enfant :

- Jusqu'à 18 ans (pour la tranche d'âge 16-18 ans, prise en charge en Psychiatrie Infanto-Juvenile en fonction de la pathologie, si 1^{re} hospitalisation).

Qui adresse :

- Sur prescription médicale : médecins généralistes, Pédiatres, urgentistes, ...
- Hospitalisation ou non après avis d'un Psychiatre.

Coordonnées

Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey
55, rue Auguste Champion
71337 Sevrey
Tél. : 03 85 92 83 15
Tél. secrétariat : 03 85 92 82 07
Fax : 03 85 92 84 01

Horaires

7 jours/7jours - 24h/24h



Centre Hospitalier
Spécialisé de Sevrey
Chalon sur Saône

« LA CASCADE » Unité d'hospitalisation à la semaine

Missions générales

Accueillir des adolescents en souffrance psychique dans une unité départementale d'hospitalisation de semaine.

Missions spécifiques

- Unité ouverte de semaine, service de soins de 6 lits pour adolescents en crise.
- Unité de soins centrée sur les psychopathologies liées à l'adolescence (troubles dépressifs, angoisse de séparation, symptômes phobiques type phobie scolaire...).
- Lieu d'hospitalisation offrant un moment d'éloignement, de rupture temporaire avec le milieu de vie de l'adolescent permettant une prise de recul face aux difficultés rencontrées et ainsi la possibilité d'entreprendre un travail sur soi.

Population cible - Conditions requises

- Adolescents de 13 à 18 ans.
- Admissions uniquement programmées après consultation de pré-admission auprès d'un pédopsychiatre de l'unité (pas d'admission en urgence)
- L'hospitalisation du mineur a lieu avec l'accord des deux parents et dans la mesure du possible avec l'agrément de l'adolescent.

Coordonnées

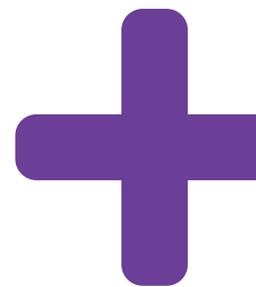
Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey
55, rue Auguste Champion
71331 Sevrey Cedex
Tél. : 03 85 92 83 16
Tél. secrétariat : 03 85 92 82 08
Fax : 03 85 92 84 01

Horaires

Du lundi 7h au vendredi 19h.
(périodes de fermetures pendant une partie des vacances scolaires)



Centre Hospitalier
Spécialisé de Sevrey
Chalon sur Saône



« CLUB ADO » Atelier Thérapeutique

Missions générales

Unité de soins à temps partiel pour adolescent du Pôle de Psychiatrie Infanto-Juvenile rattachée au CHS de Sevrey.

Missions spécifiques

- Le Club Ado est une unité de soins qui prend en charge, les pathologies de l'adolescence, les difficultés relationnelles et les troubles légers de la personnalité, avec maintien d'une scolarité normale.

Population cible - Conditions requises

- Les adolescents de 12 à 18 ans

Qui adresse :

- CMP, CMPP.
- Un courrier d'un médecin.
- La famille prend rendez vous pour un entretien.

Coordonnées

Centre Hospitalier Willima Morey
4, rue Capitaine Drillien
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. secrétariat : 03 85 43 56 46

Centre Winnicott
1 avenue de l'Europe
71100 Saint-Rémy
Tél. secrétariat : 03 85 43 56 46
Fax : 03 85 41 87 52

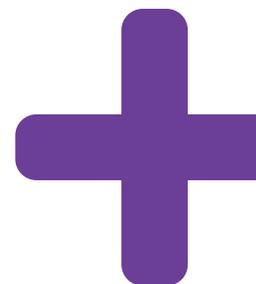
Horaires

Centre Hospitalier William Morey :
Lundi - Mercredi - Jeudi
Centre Winnicott :
Mardi - Vendredi



SOINS

AUTRES STRUCTURES



ACT

Appartements de Coordination Thérapeutique

Missions générales

Héberger à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical.

Missions spécifiques

- Mettre à disposition des appartements de coordination thérapeutique (pouvant également accueillir les proches dans un respect de garantie du droit à une vie familiale des personnes hébergées) ;
- Aider à l'observance aux traitements, l'accès aux soins, l'ouverture des droits sociaux et à l'insertion sociale ;
- Proposer un accompagnement vers l'autonomie ; construire avec la personne un projet de retour à un logement autonome ou une autre forme de logement adapté à sa situation de santé ;
- Élaborer un Projet Individualisé d'Accompagnement qui définit les objectifs de l'accompagnement et les moyens qui seront mis en oeuvre (type de prise en charge). Celui-ci est réactualisé tous les 6 mois.
- Capacité d'accueil : 10 appartements ;
- Durée de l'accompagnement: 18 mois au total.

Population cible - Conditions requises

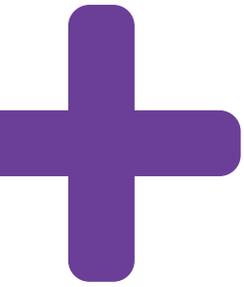
- Personnes de 18 à 65 ans porteuses d'une maladie chronique grave diagnostiquée, dans l'incapacité d'assumer des soins, du fait des conditions de vie sociale, de l'isolement ou du refus lié à une pathologie associée altérant le discernement.
- Candidature sur dossier médical et dossier social avec accord de la personne.
- Toutes Régions.
- Participation financière du résident : 1.80 euros par jour, et 16 euros de charges, soit 70 euros par mois. La durée maximum d'hébergement est de 18 mois.

Coordonnées

4, rue du Centre - 1^{er} étage
Appartement numéro 1014
71100 Saint-Rémy
Tél. : 03 45 28 48 36
act@pep71.org

Horaires

Présence des professionnels :
Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Samedi de 9h à 17h



CMPP

Centre Médico-Psycho Pédagogique

Missions générales

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP), reçoit des enfants et des adolescents âgés de 6 à 18 ans, en difficulté, ainsi que leurs parents (ou responsables légaux) dans une dimension d'écoute, de prévention et de soins.

Missions spécifiques

- D'accueillir toutes les demandes.
- D'assurer le plus rapidement possible une évaluation diagnostique des difficultés rencontrées.
- De dispenser, si besoin, un accompagnement, sous forme de séances individuelles ou en groupe.
- De proposer une aide aux familles.
- D'organiser, lorsque c'est utile, un travail de partenariat avec le réseau médico-social, de santé et scolaire.

Population cible - Conditions requises

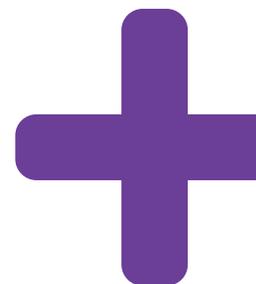
- Enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans.
- Accueil à l'initiative des jeunes et de leurs parents ou responsables légaux.

Coordonnées

4, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 97 12 71
cmpp@pep71.org

Horaires

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h



SESSAD

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

Missions générales

Maintenir l'enfant dans son milieu de vie ordinaire, en mettant en place un travail global et de proximité, en complément de l'école ou des autres institutions et en partenariat avec la famille.

Missions spécifiques

- Effectuer, pendant une période d'observation de 4 mois, des bilans adaptés aux difficultés de l'enfant (orthophonie, psychomotricité / éducatif / social / psychologique, pédagogique : en lien avec l'école, le collège ou le lycée) ;
- Proposer dans la continuité de la période d'observation un Projet d'Accompagnement Individualisé à l'enfant et à sa famille, pour une période donnée (généralement 2 ans) ;
- Capacité d'accueil : 83 places (51 places à Saint-Rémy et 32 places à Louhans).

Les interventions ont lieu dans le cadre de vie habituel du jeune (Établissement scolaire / maison de quartier / famille / et tous les lieux mis à disposition).

Population cible - Conditions requises

- Enfants et adolescents âgés de 0 à 20 ans qui présentent des troubles du comportement ou une déficience intellectuelle.
- Domiciliés à Saint-Rémy ou dans un périmètre de 30 kms aux alentours, idem pour le secteur de Louhans.
- Intervention à la demande de la famille sur orientation de la MDPH.

Coordonnées

8, place Jean Jaurès
71100 Saint-Rémy
Tél. : 03 85 42 08 25
sessad.saint-remy@pep71.org

2 place Sœur Madeleine CORDIER
71500 Louhans
Tél. : 03 85 75 58 35
sessad.louhans@pep71.org

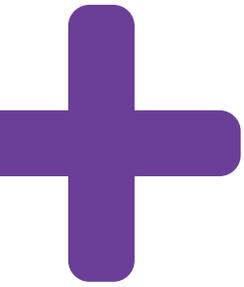
Horaires

Saint-Rémy :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 14h à 17h30
Vendredi : 8h à 12h et de 13h à 16h30

Louhans :

Lundi : 8h15-12h15
Mardi : 8h15-12h15 et 13h15-17h
Jeudi : 8h15-12h15 et 13h15-17h
(possibilités de laisser un message en dehors des heures d'ouverture du secrétariat)



SESSAD-TSA

Service de Soins et d'Aide à Domicile Troubles du Spectre de l'Autisme

Missions générales

Maintien du jeune dans son milieu de vie ordinaire. Prévention par une prise en charge précoce. Accompagnement par un appui à la scolarisation ou à l'insertion professionnelle.

Missions spécifiques

- Effectuer, pendant une période d'observation de 4 mois, des bilans adaptés permettant une représentation multidimensionnelle et pluridisciplinaire de la situation et la mise en place des interventions correspondantes.
- Proposer en continuité de la période d'observation, un Projet Individuel d'Accompagnement co-élaboré entre le jeune, sa famille, les professionnels du SESSAD et les acteurs extérieurs et organisé autour de différents domaines d'intervention : communication et langage, interactions sociales, émotions et comportement, sensorialité et motricité, autonomie personnelle, apprentissages scolaires et préprofessionnels, loisirs, vie affective et sexuelle.
- Les interventions ont lieu dans le cadre de vie habituel du jeune : Établissement scolaire / maison de quartier / famille / équipement sportif / crèche et tous les lieux mis à disposition.

Population cible - Conditions requises

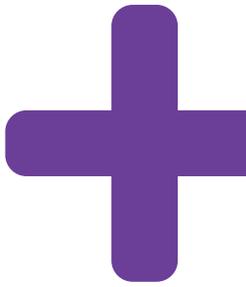
- Jeunes de 0 à 20 ans porteurs d'autisme ou d'autres Troubles Envahissants du Développement (TED).
- Domiciliés dans le nord du département de la Saône-et-Loire, dans un rayon de 30 km autour de l'agglomération chalonnaise.
- Intervention à la demande de la famille sur orientation de la Commission pour les Droits et l'Autonomie (CDA).

Coordonnées

8, place Jean Jaurès
71100 Saint-Rémy
Tél. : 03 85 42 08 25
sessad.saint-remy@pep71.org

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h30



KAIRN 71

Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

Missions générales

Accueil, écoute et soins aux consommateurs de produits psycho-actifs licites et illicites, à toute personne présentant une problématique addictive et son entourage (Drogues, médicaments, alcool, jeux ...). Prévention des addictions. Formation de professionnels. Services gratuits, anonymes et confidentiels.

Missions spécifiques

- Suivi et soins des personnes en difficulté avec les conduites addictives :
 - soutien psycho-social ;
 - aide à la réinsertion ;
 - accompagnement à la régulation des consommations, aux sevrages et traitements de substitution.
- Aide et soutien aux familles, à l'entourage et aux professionnels (en groupe et individuellement).
- Accueil et écoute personnalisée des adolescents et jeunes confrontés à diverses problématiques addictives, à l'usage ponctuel ou régulier dans le cadre de la Consultation Jeunes Consommateurs, prévention de l'abus et de la dépendance.
- Intervention de prévention en milieu scolaire et autres lieux recevant un public jeune et à risques.

Ces missions sont réalisées par une équipe de professionnels : éducateurs spécialisés, assistantes sociales, médecins généralistes, médecin psychiatre, infirmiers, psychologues.

Population cible - Conditions requises

- Toute personne en difficulté avec les problématiques addictives.
- Pour toute prise de contact et informations.

Coordonnées

1, avenue Georges Pompidou
71100 Chalons-sur-Saône
Tél. : 03 85 90 90 60
kairn71@sauvegarde71.fr

Horaires

Sur rendez-vous
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h



CENTRE HOSPITALIER
CHALON SUR SAONE
William Morey

Unité de Consultation de Tabacologie et d'Addictologie

Missions générales

Assurer des consultations externes permettant un accès précoce aux soins dans les champs suivants : tabac, cannabis, alcool, médicaments, produits illicites.

Missions spécifiques

- Réaliser des consultations :
 - Évaluer des consommations ou des conduites à risque
 - Informer sur les risques
 - Informer sur les possibilités de prise en charge
 - Faire progresser la motivation au changement
 - Éduquer à la réduction des risques
 - Accompagner et suivre la démarche de sevrage
 - Orienter vers un autre lieu de prise en charge si nécessaire
- Modalités administratives :
 - Les consultations infirmières sont gratuites et confidentielles
 - Les consultations médicales et sage-femme sont remboursées selon les tarifs de l'Assurance Maladie (Tiers payant total si accord entre la mutuelle et l'hôpital ou présence de la CMU)
 - L'enregistrement administratif au bureau des entrées est sous couvert du secret médical.
- Services assurés par une équipe pluridisciplinaires : médecins, infirmiers, sage-femme, psychologue, diététicienne et sophrologue.

Population cible - Conditions requises

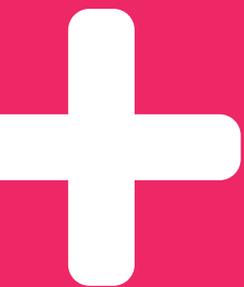
- Toute personne présentant des consommations et/ou des comportements d'usage à risque, d'usage nocif ou de dépendance avérée souhaitant rencontrer un professionnel de santé
- Sur demande de la personne elle-même, d'un médecin, d'un travailleur social, de l'entourage avec accord de la personne.

Coordonnées

4, rue Capitaine Drillien
71100 Chalon-sur-Saône
Secrétariat Médecins-Infirmiers :
Tél. : 03 85 91 00 31
Secrétariat Sage-femme :
Tél. : 03 85 91 00 64

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 17h



INSERTION

REINSERTION PROFESSIONNELLE



L'Atelier des PEP ESAT

Etablissement et Service d'Aide par le Travail

Missions générales

Permettre aux personnes handicapées d'accéder grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle et en fonction de leurs capacités et souhaits, d'accéder par la suite au milieu ordinaire de travail.

Missions spécifiques

- **2 ateliers Transition : rue de la Jonchère, Châtenoy-le-Royal** (handicap psychique)
 - Ressourcerie / Dépôt vente ;
 - Équipe de prestations en entreprises, travail au sein de l'ESAT ou en milieu ordinaire (Logistique, déménagement, ...)
 - Détachement en entreprises.Tél. : 03 85 48 00 54
- **2 ateliers : rue du Pont, Châtenoy-le-Royal** (handicap psychique)
 - Horticulture ;
 - Équipe de prestations en entreprises, travail au sein de l'ESAT ou en milieu ordinaire.Tél. : 03 85 43 64 04
- **3 ateliers à Virey-le-Grand** (handicap mental)
 - Restaurant - Salle de séminaire.Tél. : 03 85 45 83 47
 - Espaces verts.
 - Sous-traitance industrielle, travail au sein de l'ESAT ou en milieu ordinaireTél. : 03 85 45 83 45

Population cible - Conditions requises

- Personnes en situation de handicap rencontrant momentanément ou durablement des difficultés pour exercer une activité professionnelle dans le milieu ordinaire de travail.
- Disposant d'une orientation ESAT délivrée par la CDAPH.

Coordonnées

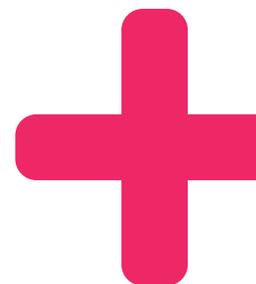
ATELIER DES PEP - Transition
18, rue de la Jonchère
71880 Châtenoy-le-Royal
Tél. : 03 85 48 00 54
esat-transition@pep71.org

Coordonnées

ATELIER DES PEP
Rue du Pont
71880 Châtenoy-le-Royal
Tél. : 03 85 43 64 04
atelier.des.pep@pep71.org

Coordonnées

ATELIER DES PEP
341, rue Jean Moulin
71530 Virey-le-Grand
Tél. : 03 85 45 83 45
atelier.des.pep@pep71.org



ESAT APAJH

Etablissement et Service d'Aide par le Travail

Missions générales

Les ESAT ont une double finalité :

- Faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle des personnes ne pouvant, momentanément ou durablement, exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production.
- Permettre à ces personnes qui ont acquis des capacités suffisantes de quitter l'établissement et, d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à un atelier protégé.

Missions spécifiques

- **Aménagement et entretien des espaces verts** : débroussaillage, désherbage, abattage, élagage, tonte, taille de haies, évacuation des déchets verts, tirage de sarments, vendanges.
- **Menuiserie** : mobilier de jardin, hôtels à insectes, nichoirs, composteur, épinettes, palettes, caisses sur-mesure.
- **Logistique et sous-traitance industrielle** : conditionnement, assemblage, collage, mise sous plis, pesage, comptage.
- **Prestation en entreprise** : entretien des locaux, tri des déchets, conditionnement saisie, informatique.
- **Travaux de rénovation pour entreprises et particuliers** : peinture, carrelage, maçonnerie.

Population cible - Conditions requises

- Personne majeure en situation de handicap.
- Bénéficiaire d'une orientation MDPH en cours de validité.

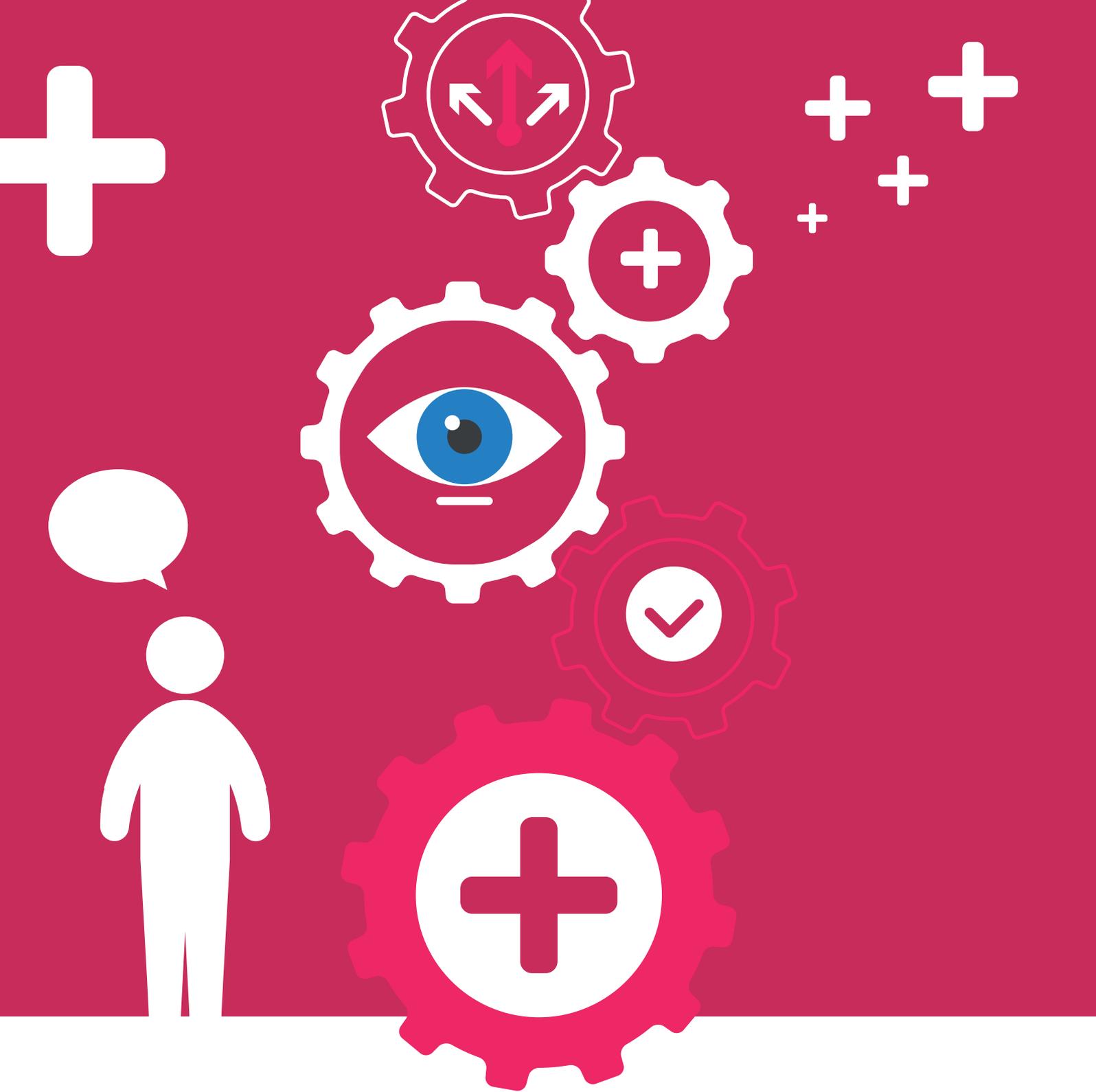
Tout en étant juridiquement des établissements médico-sociaux, les ESAT sont simultanément une structure de mise au travail se rapprochant alors d'une entreprise, et une structure médico-sociale dispensant les soutiens requis par l'intéressé et qui conditionnent pour lui toute activité professionnelle, (soutiens professionnels et extra-professionnels).

Coordonnées

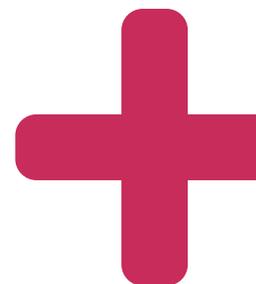
Rue Paul Sabatier
71530 Crissey
Tél. : 03 85 97 25 70
florence.mercier@apajh.asso.fr

Horaires

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h
Vendredi de 9h à 12h



**DISPOSITIFS
ET OUTILS D'AIDE
À LA RÉOLUTION DE SITUATIONS
PSYCHOSOCIALES COMPLEXES**



Gestion de cas MAIA

Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'autonomie.

MAIA est une méthode qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins. Pour les personnes âgées en situation dite complexe, la MAIA mets à la disposition des professionnels : le service de gestion de cas. Le gestionnaire de cas propose un accompagnement et un suivi intensif au long cours (y compris pendant les périodes d'hospitalisation). Il est l'interlocuteur direct de la personne, du médecin traitant, des professionnels intervenant à domicile et devient le référent des situations complexes. Ce faisant, il contribue à améliorer l'organisation du système de prise en charge en identifiant les éventuels dysfonctionnements observés sur le territoire.

Missions générales

- Analyser les écarts entre besoin de la population âgée et aménagement du système
- Aménager en tout point, à l'échelle de chaque service et professionnel, les moyens de faciliter l'aiguillage des personnes par le partage d'un processus et modèle d'orientation (le Guichet intégré MAIA).

Missions spécifiques

- **le dispositif de gestion de cas MAIA est associé à la méthode dans sa mission d'analyse systémique**
 - Une évaluation continue - dite multidimensionnelle - des besoins,
 - Une adaptation des réponses par une utilisation des outils, des mécanismes et des modalités d'intervention présentes sur le territoire
 - Un suivi renforcé et un ajustement des réponses permanents et au long cours
 - En lien continu avec l'ensemble des acteurs de la situation
 - Une veille et une vigilance maintenues même en cas de temps de « stabilisation » jusqu'au terme du maintien à domicile.

Population cible - Conditions requises

- Pour les personnes âgées vivant à domicile
- Présentant des problèmes de santé avec des répercussions sur l'autonomie fonctionnelle et une altération de la capacité de décision
- Dont la situation met en difficulté les moyens de réponses du système et donc pour lesquelles la couverture des besoins n'arrive pas à se produire (dérogation possible donnée dans le cadre du PMND pour des personnes de moins de 60 ans atteinte de maladie d'Alzheimer ou apparentée)

Mobilisation : par tous les professionnels (uniquement), quelque soit leur mission et structure



CLH Concertation Locale de l'Habitat

Missions générales

La Concertation locale de l'Habitat du Territoire d' Action Sociale du Chalonnais est une instance locale regroupant les différents acteurs en lien avec les problématiques liées au logement. Elle a pour objectif de rechercher des solutions adaptées aux ménages du territoire d'action sociale de Chalon, en difficultés de maintien ou d'accès dans le logement. Elle peut être sollicitée par l'ensemble des acteurs en lien avec les ménages.

Missions spécifiques

- Apporter des solutions adaptées aux ménages en difficultés d'accès au logement en lien avec les différents acteurs de la concertation locale (les bailleurs sociaux, les CCAS, l'ADIL, la Mission locale, l'APAR..) et en activant les différents dispositifs d'aide au logement comme le Fonds de Solidarité Logement (FSL).
- Favoriser le maintien dans le logement en diminuant les recours aux solutions d'urgence ou d'expulsion. Le Département peut apporter une aide dans le cas de certaines situations d'impayées de loyers et de charges.
- Accroître la complémentarité d'intervention entre les différents acteurs dans les situations complexes.

Population cible - Conditions requises

- Habitants du Territoire d'action sociale de Chalon Sur Saône ayant des difficultés d'accès et de maintien dans le logement. Une problématique sociale doit être identifiée et des démarches liées aux difficultés déjà effectuées.

La CLH peut être sollicitée par l'ensemble des acteurs en lien avec les ménages.

Contact

Mireille BERTHAUT

Responsable locale des solidarités

Direction du Territoire d'Action Sociale Chalon/Louhans

Tél. : 03 85 98 28 08 ou 03 85 98 28 38

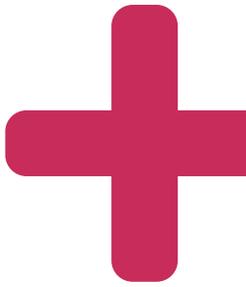
Coordonnées

Maison Départementale

des Solidarités Chalon Ouest

1, avenue Georges Pompidou

71100 Chalon-sur-Saône



Instance d'Évaluation Partagée IEP du CLSM du Grand Chalon

L'IEP du CLSM du Grand Chalon est une instance permettant de faciliter la concertation et la coordination des professionnels du territoire.

Missions générales

- Améliorer la situation de la personne grâce à la concertation et la coordination des professionnels du territoire qui oeuvrent autour d'elle.

Missions spécifiques

- Répondre à un besoin spécifique des professionnels du territoire, à savoir d'avoir une instance opérationnelle chargée d'élaborer des préconisations et donner des éléments de solutions sur des situations individuelles complexes sur lesquelles les premières tentatives « isolées » de réponses ont échoué et où les acteurs confrontés à ces situations se retrouvent face à un blocage pouvant entraîner une crise (missions des institutions limitées).

Population cible - Conditions requises

Seules les personnes morales du territoire du Grand Chalon peuvent saisir l'IEP :

- Les personnes morales de droit public : l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics,...
- Les personnes morales de droit privé : entreprises, sociétés civiles, groupements d'intérêt économique, les associations.

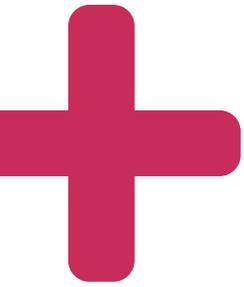
Situations complexes : « C'est une situation (hors urgence) qui est de nature à causer l'inquiétude et qui peut laisser craindre que la santé, le bien-être et la sécurité d'une personne majeure soient en danger ou risque de l'être pour elle-même ou pour autrui. C'est une situation sur laquelle les premières tentatives « isolées » de réponses ont échoué et où les acteurs confrontés à cette situation se retrouvent face à un blocage pouvant entraîner une crise ».

Contact

Direction des Solidarités
et de la Santé du Grand Chalon
Service Santé Handicap
Tél. : 03 85 46 14 57
sante.prevention@legrandchalon.fr

Coordonnées

Service Santé et Handicap
Espace Santé Prévention
1 place Sainte-Marie
71100 Chalon-sur-Saône



PTA (Nord 71)

La Plateforme Territoriale d'Appui

Missions générales

1. Informer, conseiller et orienter les professionnels, et si besoin les patients et leur entourage vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire.
2. Appuyer l'organisation des parcours de santé complexes, en favorisant le maintien à domicile, pour une durée adaptée aux besoins du patient / coordination d'appui polyvalente.
3. Soutenir et développer les pratiques et les initiatives professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination.

Missions spécifiques

- Mission 1 : Orienter les demandes vers les ressources du territoire les plus adaptées aux besoins exprimés et organiser les réponses à apporter (au sein des 5 sites géographiques de la PTA* et en cohérence avec les autres acteurs ou dispositifs) via le numéro : 03 58 09 00 34 ;
- Mission 2 : Rôle de coordination d'appui polyvalente en poursuivant l'harmonisation des méthodes (Évaluation globale de la situation de la personne ; Appui à l'organisation de la concertation pluri professionnelle autour du patient et à l'élaboration du Plan Personnalisé de Santé ; Planification de la prise en charge, de la prévention, du suivi, et de la programmation des interventions autour du patient ; Appui à la réévaluation du Plan Personnalisé de Santé), en poursuivant l'articulation avec les autres dispositifs ;
- Mission 3 : soutien aux pratiques et animation territoriale : Notion de « catalogue de services » : Protocoles, procédures et outils (lien Ville-Hôpital, repérage des fragilités, évaluation des situations complexes...), actions de santé publique, formations aux professionnels, éducation thérapeutique, relai d'informations professionnelles, accompagnements de projets,...

Population cible - Conditions requises

- Tout professionnel confronté à des situations complexes, médicales ou psycho-sociales, sans distinction d'âge, de handicap ni de pathologie.
- Patients et entourage.

Contact

Tél. : 03 58 09 00 34
contact@pta-n71.fr

Camille ALLIOT

IDE coordinatrice d'appui
71100 Chalon-sur-Saône

03 58 09 00 38
06 27 21 09 31
c.alliot@pta-n71.fr

Alice ALLIOUX

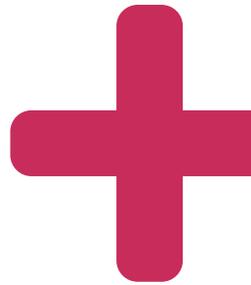
Assistante sociale
71100 Chalon-sur-Saône
03 58 09 00 36

06 27 21 08 12
a.allieux@pta-n71.fr

Cyril CHAUX

Directeur

07 76 58 12 64
c.chaux@pta-n71.fr



Remed-Addictions 71

Missions générales

- Remed Addictions 71 est un réseau médical départemental porté et coordonné par l'association SAUVEGARDE 71.
- Il est co-animé avec les deux Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) intervenants sur le département de Saône et Loire : le KAIRN 71 (structure médico-sociale de la SAUVEGARDE 71 oeuvrant sur le grand Chalon et la Bresse Bourguignonne) et l'ANPAA 71 (association nationale qui oeuvre sur le reste du département).

Missions spécifiques

- Une meilleure offre de soins en addictologie en Saône-et-Loire ;
- Un partenariat médical départemental entre les usagers, les praticiens libéraux et les équipes pluridisciplinaires des CSAPA et les services hospitaliers ;
- Des formations spécialisées ;
- Des temps d'échanges entre les professionnels.

Population cible - Conditions requises

- Ce réseau est composé de médecins libéraux et des CSAPA, de pharmaciens d'officine et de praticiens de services hospitaliers.

Contact

M^{me} Dominique BERNARD
Coordinatrice REMED Addictions 71
06 73 71 36 60
remedaddictions71@sauvegarde71.fr

M^r Sylvain JERABEK
**Directeur du pôle Prévention
et Soins des Addictions**
1 Avenue Georges Pompidou
71100 Chalon-sur-Saône
03 85 90 90 60
06 83 29 34 24
sjerabek.kairn71@sauvegarde71.fr

Coordonnées

Horaires d'ouverture :
le vendredi de 9h à 17h



Réseau Psy

Missions générales

- Apporter un appui et une amélioration de la coordination des parcours complexes en psychiatrie, lorsque les solutions habituelles de prise en charge ont été épuisées.
- Prévenir les ruptures dans les parcours de soins, de santé et de vie.

Missions spécifiques

- Favorise la connaissance mutuelle des acteurs sanitaires, médico-sociaux et les coordonne.
- Evite le recours à des solutions inadaptées ou inadéquates
- Participe à l'observation de la prise en charge de la psychiatrie et de la santé mentale sur le territoire
- Informe et oriente sur les possibilités de prise en charge
- Développe une expertise pour évaluer la complexité des cas psychiatriques
- Propose un Plan Personnalisé de Santé et en assure le suivi

Population cible - Conditions requises

Les acteurs pouvant solliciter le réseau sont :

- la PTA Nord 71
- Les médecins libéraux
- Les professionnels du CHS

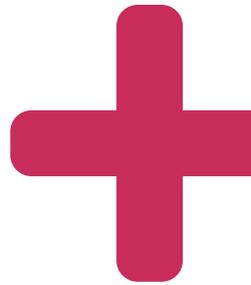
Le Réseau-Psy s'adresse à tous les intervenants qui prennent en charge des personnes majeures souffrant de troubles psychiatriques.

Contact

Le réseau est animé par une équipe pluri professionnelle joignable via un numéro de téléphone dédié : 0 800 071 000 (service gratuit) ou via les adresses mails sécurisées : reseau.psy@ch-sevrey.mssante.fr ou reseau.psy.ch-sevrey@apicrypt.fr

Coordonnées

Le réseau est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h30



CRIP

Définition de l'Information Préoccupante (IP) :

- L'information préoccupante (article L226-3 du Code de l'action sociale et des familles) est une information transmise à la cellule départementale pour alerter le président du conseil départemental sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être.
- La finalité de cette transmission est d'évaluer la situation d'un mineur et de déterminer les actions de protection et d'aide dont ce mineur et sa famille peuvent bénéficier.

Missions générales

- La Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) est le lieu de recueil et de premier traitement des informations préoccupantes, pour les mineurs, à l'échelle départementale.

Missions spécifiques

- Recueillir, réceptionner et centraliser les informations préoccupantes ;
- Assurer un accusé de réception aux partenaires à l'origine de l'IP et les informer après évaluation, de la décision prise ;
- Effectuer une analyse de premier niveau de la situation, demander des informations complémentaires (pré-investigation en amont) ;
- Selon la situation, la CRIP décide de l'orientation donnée à l'information préoccupante ;
- Mettre en place l'observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE).

Population cible - Conditions requises

Toute personne préoccupée par la situation d'un mineur :

- Les professionnels dans le cadre de leur mission, et de leur fonction (Police, gendarmerie, hôpitaux, centre de loisirs, Education Nationale...);
- Les particuliers (famille, témoins, voisins...);
- Les élus locaux (Maires,...).

Contact

Département de Saône et Loire
Direction de l'enfance et des familles
Prévention et protection de l'enfance
Cellule de recueil des informations préoccupantes

Espace Duhesme

18, rue de Flacé - CS 70126
71026 Mâcon cedex 9
Tél : 03 85 39 56 03
fax : 03 85 39 56 66
crip@saoneetloire71.fr



eTICSS est une plateforme régionale de services numériques offrant un outil de coordination et des outils de partage d'informations pour les professionnels du médical, du médico-social et du social au bénéfice des patients en situation complexe. Cet outil de coordination permet d'inscrire ces patients dans un parcours coordonné (santé mentale, diabète, cardiovasculaire,...). notamment si ils sont des personnes âgées, fragiles (ex. poly-pathologie), personnes en situation de handicap, personnes atteintes de maladie chronique (ex. diabète de type 2).

Missions générales

eTICSS permet de faciliter la coordination de ces professionnels grâce à un dossier de coordination polyvalent du patient, complété de son dossier de spécialité. Il permet d'améliorer sa prise en charge et son suivi en fluidifiant et en sécurisant les échanges entre les acteurs, en permettant l'interconnexion des systèmes d'information des professionnels de santé, des établissements et des acteurs tiers.

Missions spécifiques

- Échange autour du dossier patient grâce à un outil de coordination sécurisé partagé par le cercle de soins. ;
- Accès à des ressources sur un portail destiné aux professionnels : annuaire régional pour la recherche de professionnels et de structures, catalogue de programme d'éducation thérapeutique... ;
- Possibilité de solliciter un appui auprès de la plateforme territoriale d'appui (PTA) de leur territoire, dont la mission est de coordonner les parcours de patients dont la situation est complexe.

Population cible - Conditions requises

- Les personnes âgées en perte d'autonomie.
- Les patients souffrant d'une maladie chronique.
- Les personnes handicapées.
- Les personnes en situation complexe.



Site internet d'information sur le projet :
www.projet-eticss.fr
Portail d'accès aux services eTICSS :
www.eticss.fr

NUMÉROS UTILES

TÉLÉPHONIE - SANTÉ

Écoute 24h/24 - 7 jours/7

Tél. : 810 505 801

Coût d'une communication locale depuis un poste fixe. Ce numéro renvoie à une des quatre associations d'écoute : SOS amitié, Cap écoute, SOS suicide Phénix, Recherche et rencontres.

Croix-Rouge écoute

Tél. : 0 800 858 858

Service de soutien et d'aide psychologique anonyme et gratuit du lundi au vendredi de 10h à 22h et le week-end de 12h à 18h.

Fil santé jeunes

Tél. : 32 24

(numéro anonyme et gratuit) ou **01 44 93 30 74** (coût d'une communication locale) tous les jours de 8h à minuit : écoute individualisée en matière de santé physique, psychique ou sociale.

TOXICOMANIES ET DÉPENDANCE

Drogues info services

Tél. : 0 800 23 13 13

de 8h à 2h, 7j/7 (Appel gratuit depuis un poste fixe)

Tél. : 01 70 23 13 13

(depuis un portable)

Information, soutien, conseil et orientation pour les personnes en difficulté avec l'usage de drogues, et leurs proches.

Tabac Info Service

Tél. : 39 89

De 9h à 20h, du lundi au samedi (0,15€/mn depuis un poste fixe)

Information, conseil et aide à l'arrêt du tabac.

Écoute Alcool

Tél. : 0 811 91 30 30

De 8h à 2h, 7j/7 (Coût d'un appel local depuis un fixe)

Information, soutien, conseil et orientation pour les personnes en difficulté avec l'alcool, et leurs proches.

Écoute Cannabis

Tél. : 0 811 91 20 20

De 8h à 2h, 7j/7 (Coût d'un appel local depuis un poste fixe). Information, soutien, conseil et orientation pour les personnes en difficulté avec l'usage de cannabis, et leurs proches.

Joueurs Écoute Info Service

Tél. : 09 74 75 13 13

De 8h à 2h, 7j/7 (Coût d'une communication locale)

Information, soutien, conseil et orientation pour les personnes en difficulté avec les jeux, et leurs proches.

MAL-ÊTRE, SUICIDE

PHARE Enfants-Parents

Tél. : 0 810 810 987

Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h (Coût d'un appel local depuis un poste fixe)

Accueil et écoute des parents confrontés au mal-être et au suicide des jeunes.

Suicide Écoute

Tél. : 01 45 39 40 00

24h/24, 7j/7 (Coût d'un appel vers un poste fixe)

Écoute des personnes en grande souffrance psychologique ou confrontées au suicide, et de leur entourage.

SOS Suicide Phénix

Tél. : 01 40 44 46 45

De 12h à 24h, 7j/7

Tél. : 0 825 120 364

De 16h à 20h, 7j/7 (0,15€/mn depuis un poste fixe). Accueil et écoute des personnes en souffrance ou confrontées au suicide.

Les structures pour les personnes en situation de handicap mental

AMEC : ASSOCIATION MÉDICO EDUCATIVE

Accueil de jour : 26, rue Greuze

- Chalon-sur-Saône - Tél : 03 85 43 03 45

Résidence P. Carême : 4, place du cloître -

Chalon-sur-Saône - Tél : 03 85 90 06 00

ESAT G. Fauconnet : 34, rue des Confréries (Crissey) - Tél : 03 85 46 88 66

SAVS G. Fauconnet : 14, rue L. Pasteur (St-Marcel) - Tél : 03 85 42 28 00

SAVS Chalon : 4 rue de l'Evêché - Tél : 03 85 93 17 15

Secteur enfance : IME Georges. Fauconnet (Virey-le-Grand) - 181, rue Jean Moulin - Tél : 03 85 46 88 66

ADFAAH : ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FOYERS D'ACCUEIL POUR ADULTES HANDICAPÉS »

Foyer d'accueil Arcadie : 43, route de Taisey (St Rémy) - Tél : 03 85 42 44 85

Foyer Marie-José Marchand : 8, rue des Bois Chevaux (Givry) - Tél : 03 85 44 30 01

APAJH : ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS

Accueil de jour : 24, rue de Dijon

(Chalon-sur-Saône) - Tél : 03 85 46 91 77

ESAT : Rue P. Sabatier. ZI Crissey (Crissey) - Tél : 03 85 46 88 66

SAVS : 22 B, rue Paul Eluard (Chalon-sur-Saône) - Tél : 03 85 46 91 80

PAPILLONS BLANCS

Foyer d'Accueil Médicalisé « L'Arc en Ciel » 53, rue Auguste Champion (Sevrey)

Tél : 03 85 94 91 10

« ÉCOUTE- FAMILLE » UNAFAM

Service d'écoute, d'accompagnement par des psychologues cliniciennes pour tous les proches de personnes souffrant de troubles psychiques. Gratuité et anonymat.

Tél : 01 42 63 03 03

LEXIQUE DES SIGLES

DU CHAMPS SANITAIRE & SOCIALE

- ACT** Appartement de **C**oordination **T**hérapeutique
- ADFAAH** L'**A**ssociation **D**épartementale des **F**oyers d'**A**ccueil pour **A**ultes **H**andicapés
- AMEC** Association **M**édico **E**ducative **C**halonnaise
- ANPAA** Association **N**ationale de **P**révention en **A**lcoologie et **A**ddictologie
- APAR** Association **P**our l'**A**ccueil et la **R**éinsertion
- APAJH** Association **P**our **A**ultes et **J**eunes **H**andicapés
- CAARUD** Centre d'**A**ccueil et d'**A**ccompagnement à la **R**ééducation des **R**isques des **U**sages de **D**rogues
- CATTP** Centre d'**A**ccueil **T**hérapeutique à Temps **P**artiel
- CCAS** Centre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale
- CDAPH** Commission des **D**roits et de l'**A**utonomie des **P**ersonnes **H**andicapées
- CH** Centre **H**ospitalier
- CHRS** Centre d'**H**ébergement et de **R**éinsertion **S**ociale
- CHS** Centre **H**ospitalier **S**pécialisé
- CJC** Consultations **J**eunes **C**onsommateurs
- CLH** Conseil **L**ocale de l'**H**abitat
- CMP** Centre **M**édico-**P**sychologique
- CMPP** Centre **M**édico-**P**syo-**P**édagogique
- CRIP** Cellule de **R**ecueil des **I**nformations **P**réoccupantes
- DPMTL** Direction de la **P**révention, de la **M**édiation et de la **T**ranquillité **L**ocale
- EHPAD** Établissement d'**H**ébergement pour **P**ersonnes **A**gées **D**épendantes
- EMPP** Equipe **M**obile **P**sychiatrie **P**récarité
- ESAT** Etablissement et **S**ervices d'**A**ide par le **T**ravail
- ETICSS** Territoire **I**nnovant **C**oordonné **S**anté **S**ociale
- FAM** Foyer d'**A**ccueil **M**édicalisé
- GAPS** Groupement d'**A**ide **P**sychologique et de **S**outien
- IEP** Instance d'**E**valuation **P**artagée du CLSM du Grand Chalon
- IME** Institut **M**édico-**E**ducatif
- IML** Inter **M**édiation **L**ocative
- MAIA** Méthode d'**A**ction pour l'**I**ntégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'**A**utonomie
- MDPH** Maison **D**épartementale des **P**ersonnes **H**andicapées
- MLA** Maison **L**ocale de l'**A**utonomie
- PTA** Plateforme **T**erritoriale d'**A**ppui
- RAS** Résidence **A**telier **S**ervice
- SAMSAH** Service d'**A**ccompagnement **M**édico-**S**ocial pour **A**ultes **H**andicapés
- SAVS** Services d'**A**ccompagnement à la **V**ie **S**ociale
- SDIT** Service **D**épartemental d'**I**ntervenants en **T**oxicomanie
- SESSAD** Service d'**E**ducation **S**péciale et de **S**oins à **D**omicile
- SIAO** Service **I**ntégré de l'**A**ccueil et de l'**O**rientation
- SIS** Service d'**I**ntervention **S**ociale
- SPIP** Service **P**énitentiaire d'**I**nsertion et de **P**robation
- STEMOI** Service **T**erritoriale **E**ducatif de **M**ilieu **O**ouvert et d'**I**nsertion
- UACH** Unité d'**A**ccueil et de **C**oordination des **H**ospitalisations
- UDAF** Union **D**épartementale des **A**ssociations **F**amiliales
- UNAFAM** Union **N**ationale de **F**amilles ou **A**mis de personnes **M**alades et **H**andicapées **P**sychiques

RESSOURCES UTILES



Site internet du :

« Pass Santé Jeunes Bourgogne Franche-Comté »

www.pass-santejeunes.fr

Le Pass' Santé Jeunes est un dispositif qui a pour objectif de fédérer les acteurs travaillant avec les jeunes autour de dynamiques locales de promotion de la santé avec l'appui d'outils numériques. Il est animé par l'Ireps Bourgogne-Franche-Comté et financé par l'Agence régionale de santé.

Ses objectifs spécifiques :

- Renouveler l'approche prévention en cohérence avec les pratiques numériques des jeunes ;
- Mettre à leur disposition un portail de ressources fiables et actualisées ;
- Territorialiser les actions menées auprès des jeunes ;
- Partager les messages de prévention ; et les stratégies d'intervention efficaces
- Animer un réseau multi-partenarial en impliquant les jeunes, le milieu familial et les professionnels.

Le site PSJ, un outil d'information pour les jeunes et son entourage :

- Le portail recense des contenus autour de 14 thématiques : tabac, alcool, cannabis, sexualité, mal-être, nutrition, bruit, usages d'Internet, bien vivre ensemble, sécurité routière, sports et loisirs en sécurité, environnement, hygiène de vie, et sécurité sociale ;
- Les jeunes y retrouvent des informations pour répondre à leurs interrogations et des ressources pour aller plus loin (brochures, sites web, vidéos), pour échanger (liens vers des forums) ou tester leurs connaissances (quiz et serious games) ;
- Un espace destiné aux adultes valorise les outils et les stratégies d'intervention efficaces ;
- Les coordonnées des lieux d'accueil et de prise en charge sont répertoriées dans une base de données de plusieurs centaines de structures locales ;
- Un espace est dédié aux actualités et aux manifestations locales liées à la santé.

Le site Pass'Santé Pro, une plateforme de formation en e-learning :

- Ce portail offre aux professionnels une aide à la construction de séances d'animation à travers des modules généraux et des modules thématiques : santé des jeunes, questions éducatives, nutrition, bruit, etc ;
- Une boîte à outils propose des outils d'interventions et des techniques d'animation.

Des actions coordonnées sur chaque territoire À l'échelle locale, le PSJ s'appuie sur un trio : ARS, Ireps et territoire (Contrat local de santé/ Atelier Santé Ville). Il est mis en œuvre par les acteurs partenaires, garants de la cohérence des messages diffusés. Il existe 2 types d'actions sur les territoires :

- La formation et l'accompagnement des professionnels à l'acquisition des contenus et des stratégies d'intervention efficaces en promotion de la santé des jeunes.
- La construction de projets pour les jeunes, avec les jeunes, pour les accompagner à faire des choix favorables pour leur santé.

www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org/
www.pass-santepro.org/

L'Espace Santé Prévention du Grand Chalon

1 Place Sainte-Marie - 71100 Chalon-sur-Saône

Espace Santé et Prévention

C'est un lieu ressource pour les habitants et les professionnels du territoire du Grand Chalon. Il a pour but de les accueillir, de les informer, de les orienter et de les accompagner en matière de santé, de handicap, d'hygiène, d'environnement, de salubrité. Tout au long de l'année, le service propose aux habitants une multitude d'opérations visant à les mobiliser et les sensibiliser en matière de santé publique.

Un centre documentaire est mis à disposition à l'Espace Santé Prévention, Il permet aux professionnels du territoire et à la population de disposer d'un grand nombre de supports de prévention (plaquettes d'informations et de sensibilisation, affiches, expositions,...) sur un large choix de thématiques.

Ces éléments de communication et de sensibilisation sont fournis par l'IREPS Bourgogne.

RESSOURCES UTILES



L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Bourgogne-Franche-Comté (Ireps BFC)

www.ireps-bfc.org

L'Ireps favorise le développement de l'éducation et de la promotion de la santé sur l'ensemble du territoire à travers les missions suivantes :

- Soutenir méthodologiquement et accompagner le développement, la gestion et l'évaluation de projets ;
- Développer des projets territoriaux d'éducation pour la santé, de prévention et de promotion de la santé ;
- Contribuer à la mise en œuvre des politiques régionales de santé publique en participant à la démocratie en santé ;
- Animer le RRAPPS (Réseau Régional d'Appui à la Prévention et la Promotion de la Santé) ;
- Produire, capitaliser les savoirs et organiser le transfert des connaissances ;
- Former les acteurs dans les champs couverts par la promotion de la santé en formation initiale ou continue ;
- Développer la recherche en promotion de la santé.

L'Ireps s'adresse à l'ensemble des professionnels et étudiants des secteurs sanitaire, social et de l'enseignement, aux bénévoles, décideurs, usagers et institutionnels.

L'IREPS est membre de la Fédération Nationale d'Éducation et de Promotion de la Santé (FNES). Elle développe ses activités selon les principes de la Charte d'Ottawa (OMS, 1986), et dans l'esprit de la Charte des acteurs de l'éducation pour la santé en Bourgogne. Elle agit avec l'ensemble des acteurs des secteurs sanitaire, social, éducatif.

L'action de l'Ireps s'appuie sur un ensemble de valeurs fédératives :

- Vision globale de la santé ;
- Reconnaissance de l'individu et de ses conduites dans leur complexité ;
- Respect des équilibres individuels et sociaux ;
- Démarche de promotion de la santé ;
- Approche participative et démocratique ;
- Équité et réduction des inégalités de santé.

Site internet du « Psycom »

www.psycom.fr

Le Psycom est un organisme public d'information, de formation et de lutte contre la stigmatisation en santé mentale. Il aide à mieux comprendre les troubles psychiques, leurs traitements et l'organisation des soins psychiatriques. Ses documents, ses actions de sensibilisation et ses formations s'adressent à toute personne concernée par les questions de santé mentale (patients, proches, professionnels de santé, du social, du médico-social, de l'éducatif, de la justice, élus, journalistes, etc.). Le Psycom travaille avec les associations d'usagers, afin de lutter contre la stigmatisation des personnes ayant des problèmes de santé mentale et de leur entourage.

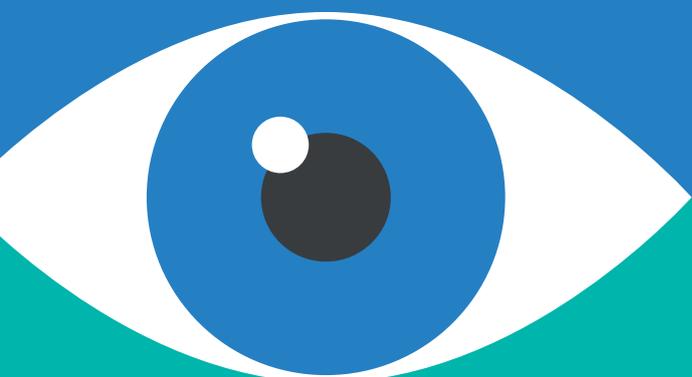
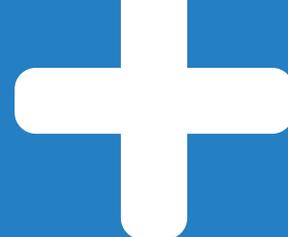
Revue « RHIZOME »

<http://www.orspere.fr/>

RHIZOME est bulletin santé mentale et précarité gratuit édité par l'Observatoire des pratiques en Santé Mentale et Précarité, avec le soutien de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et de la Direction Générale de la Santé (DGS).

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, organized into two columns.



ONT TRAVAILLÉ À LA RÉALISATION

Accueil de jour / CHRS Résidence de l'Ecluse / Inter Médiation Locative / Maison Relais Résidence Accueil et Services / Service d'Accompagnement à la Vie Sociale / SAMSAH Médico-Social pour Adultes Handicapés / La Croisée des Chemins / CADA / CHRS / SPIP / STEMIOI / Résidence Chalon Jeunes / MLA / Agents de Santé / Maison des Adolescents / Espace Santé Prévention / PAIAS / UNAFAM-71 / Misson Locale du Chalonnais / MJPM / Udaf 71 / GEM / CMP du Chalonnais / Hôpital de Jour / CATTP / EMPP / L'Oasis / Samenta / Clinique Val Dracy / CMP Chalon / Tintinnabule / Myosotis / Les Cèdres Bleus / Nuances / L'Eau Vive / La Source / La Cascade / Club Ado / ACT / CMPP / SESSAD / Kairn 71 / CH William Morey / Les PEP 71 / Esat Transition

Guide en santé mentale mis à jour en 2018

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la conception de cet outil :
Tous les acteurs locaux qui ont accueilli chaleureusement ce projet et les membres du Groupe Santé Mentale du Contrat Local de Santé qui ont pensé et conçu cet annuaire en santé mentale ainsi que les membres de la commission n°3 du Conseil Local de Santé Mentale qui était en charge de l'actualisation et l'évolution de ce guide.

Nous comptons sur vous tous pour le faire évoluer, et garantir la mise à jour des informations qu'il contient. Pour cela, nous vous invitons à nous communiquer tout changement de fonctionnement ou de coordonnées relatif à votre structure :

Direction des Solidarités et de la Santé du Grand Chalon

Thomas PERROT
thomas.perrot@legrandchalon.fr
03 85 90 51 43